



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2487
1er avril 2016
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

Le journal
d'Arlette Laguiller

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Contre la loi travail



Les travailleurs ont la force de faire échec à Valls et Gattaz

Attentats

**Rançon de la
politique de
l'impérialisme**

page 5 et 10

Collectivités locales

**À l'heure de
l'austérité**

page 6

SNCF

**Une version
ferroviaire de la
loi El Khomri**

page 13

Manifestons le 31 mars et servons-nous de notre force après !

Le projet de loi Hollande-El Khomri est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. C'est une attaque directe contre le monde du travail, pour faire sauter même les quelques vagues limites légales à la liberté des patrons de licencier comme ils veulent et imposer les horaires et les salaires qu'ils veulent.

Ce projet n'est que la dernière en date des mesures antiouvrières prises par le gouvernement socialiste, arrivé au pouvoir il y a quatre ans grâce aux voix de l'électorat populaire. Hollande proclamait alors que son ennemi était la finance. Depuis, il gouverne dans l'intérêt de la finance et exécute servilement tout ce que lui demande le grand patronat.

Les travailleurs ont toutes les raisons d'avoir ras le bol d'un gouvernement qui s'est fait élire en promettant le changement et qui a repris à son compte la politique antiouvrière des gouvernements de droite, avec plus d'arrogance encore. Il faut que ce ras-le-bol s'exprime !

Pendant des années, les confédérations syndicales sont restées dans l'attentisme face au gouvernement et, sous prétexte qu'il était socialiste, ont laissé passer une multitude de mesures antiouvrières qui auraient mérité une réaction. Le résultat, c'est que la situation des travailleurs n'a cessé de se détériorer, les licenciements de se multiplier, les salaires de stagner et en réalité, pour beaucoup, de reculer, pendant que les grandes entreprises réalisaient des profits élevés que les actionnaires capitalistes ont empochés.

Au fil du temps, il devient évident, même pour les travailleurs qui avaient des illusions à l'égard de ce gouvernement, qu'il n'est que l'exécuteur des basses œuvres des grands groupes capitalistes.

La dégradation de la condition ouvrière ne se manifeste pas seulement par le chômage ou par la menace de licenciement qui pèse sur tout le monde, ou par le recul du pouvoir d'achat. Elle se manifeste dans tous les domaines de la vie sociale : dans la transformation en ghettos des quartiers populaires, dans la dégradation des services publics, dans le désespoir de la jeunesse.

Le ras-le-bol qui monte parmi les exploités, ceux qui ont encore du travail comme ceux qui n'en ont plus, a fini par amener une partie des confédérations syndicales à prendre des initiatives depuis la journée de manifestations du 9 mars.

La prochaine échéance est le jeudi 31 mars. Il faut se saisir de l'occasion et donner aux grèves, aux débrayages et aux manifestations une ampleur telle que personne ne puisse ignorer la profondeur du mécontentement du monde du travail.

Le seul objectif possible des manifestations, c'est le retrait pur et simple du projet de loi. Cette exigence est partagée par la grande majorité des travailleurs. Elle a été reprise à son compte par une partie de la jeunesse scolarisée qui appelle également aux manifestations du 31 mars. Et pour cause : les jeunes sont conscients que c'est de leur avenir qu'il s'agit.

La réussite de la mobilisation du 31 mars est la seule réponse à la hargne et au mépris du gouvernement à l'égard des travailleurs qui, même lorsqu'il prend les mesures les plus cyniquement antiouvrières, prétend encore qu'il le fait pour combattre le chômage !

Faire ravalier au gouvernement son arrogance en l'obligeant à retirer son projet de loi, voilà l'objectif immédiat. Au-delà du projet de loi Hollande-El Khomri, il nous faut prendre conscience que la seule façon de stopper l'offensive du grand patronat contre nos conditions d'existence est de montrer la force collective des exploités.

La classe capitaliste tourne à son avantage la crise économique, dont elle est responsable, pour mener contre les travailleurs une guerre féroce afin d'augmenter ses revenus, ses dividendes, sa richesse. Cela l'incite en permanence à s'en prendre à nos salaires, à nos emplois, à nos conditions d'existence. Dans cette guerre, les gouvernements seront toujours à son service, quelle que soit leur étiquette.

Seule notre force collective peut les arrêter. Et cette force, nous l'avons. Car c'est notre travail qui fait tourner toute l'économie. C'est notre travail qui produit les profits, les dividendes extravagants des actionnaires, les revenus confortables des patrons d'entreprise, leurs retraites chapeau, jusqu'aux rémunérations de ces ministres qui se succèdent à la télévision pour nous vendre des lois qui n'ont qu'un seul objectif : rendre les riches toujours plus riches, quitte à ruiner toute la société.

Alors, ayons confiance en notre force collective ! Ayons conscience de la nécessité de nous en servir !

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Le 24 mars, une étape dans la lutte contre la loi travail	4
Marseille : mobilisation pour libérer une lycéenne	4
Retrait pur et simple de la loi !	4
Attentats de Bruxelles : comment les politiciens s'en servent	5
Valls, Cazeneuve et les imams	5
Saint-Denis : les habitants paient toujours pour l'assaut du RAID	5
Seine-Saint-Denis : notables PS schizophrènes	6
Conseils départementaux : la prévention spécialisée dans le collimateur	6
Les emprunts toxiques du Rhône	6
Le chômage en hausse	7
La loi anticorruption	7
Les 6 milliards de cagnotte du budget	7
Élection présidentielle : "l'équité" pour consacrer l'inégalité	7
Calvados : les pompiers veulent rester un service gratuit	11

EDF : une stratégie hasardeuse	11
Yvelines : les travailleurs sans papiers doivent remettre la pression	11
Argenteuil : le maire adorateur de relique ?	11
DANS LE MONDE	
Syrie : la reprise de Palmyre	8
Irak : la population sous le poids de la guerre	8
Égypte : répression policière et mensonge d'État	8
République du Congo : mascarade électorale	9
Israël : l'extrême droite se déchaîne	9
Migrants : l'Europe des riches se débarrasse des pauvres	9
Belgique : terrorisme et querelles communautaires	10
Ouganda : LafargeHolcim fait des profits sur le travail des enfants	10
ENTREPRISES	
APHP : toujours contre le plan Hirsch	12

Faïencerie de Vitry-le-François	12
DCNS : solidarité ouvrière	12
Boulangerie industrielle en Charente-Maritime	12
La visite de Macron en Normandie	12
À la SNCF : tous ensemble !	13
Ateliers de Châtillon Hauts-de-Seine	13
Région Rhône-Alpes	13
PSA : la paye du PDG Tavares	13
Perpignan : mobilisation des travailleurs sociaux	14
CEIP de Rosières - Aube	14
Saintronic - Saintes	14
Le procès des mineurs contre les Charbonnages	15
Arc International	15
ÉLECTION	
Législative partielle : une candidature de Lutte ouvrière à Nantes-Saint-Herblain	16
LA FÊTE	
À Presles, les 14, 15 et 16 mai	16

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

El Khomri : une loi qui développera le chômage

Deux jours avant la mobilisation le 31 mars du monde du travail et de la jeunesse contre la loi qu'elle présente, la ministre El Khomri était entendue par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale.

L'essentiel du projet tient dans des dispositions permettant au patronat d'imposer toujours plus sa loi aux travailleurs, d'autant plus facilement que le gouvernement liquide des pans entiers du Code du travail. Ainsi les entreprises auraient plus de souplesse pour imposer des horaires de leur choix, aboutissant à rendre légales les semaines de 46, voire 60 heures. Les licenciements seraient aussi facilités si la loi passe, sous prétexte de développer les embauches et de favoriser les emplois, comme l'écrit le ministère du Travail dans l'étude d'impact qu'il a fournie aux députés. Le hic est que cette

étude est incapable de chiffrer le nombre d'emplois censés être ainsi créés. Elle se contente de déclarer : « L'impact attendu devrait être positif sur l'emploi. » C'est un mensonge car, si les entreprises dont l'activité s'accroît peuvent légalement allonger la semaine de travail jusqu'à 60 heures, alors les travailleurs qui vivent grâce à l'intérim trouveront encore moins de missions.

La ministre déclare également aux députés qu'« en sécurisant les licenciements [pour l'employeur, bien entendu] l'embauche sous CDI sera facilitée, alors qu'aujourd'hui une très forte proportion d'embauches

est réalisée sous forme de CDD. » Or, si les licenciements des travailleurs en CDI sont facilités par la nouvelle loi, le nom « CDI » sera peut-être conservé, mais son contenu sera tout aussi précaire qu'un CDD. Faciliter les licenciements n'aura pas d'autre effet que d'accélérer encore les suppressions d'emplois et de gonfler encore plus les rangs des travailleurs au chômage.

Rebsamen, le prédécesseur d'El Khomri au ministère du Travail, l'a reconnu à demi-mot en déclarant qu'en matière de création d'emplois « il ne faut pas attendre de miracle » de la loi. Et pour cause : l'emploi n'est qu'un prétexte à une politique entièrement tournée vers la satisfaction du patronat.

Hollande n'en est pas à son coup d'essai. Son

gouvernement octroie déjà plus de 40 milliards d'euros par an aux entreprises, par le biais du CICE – le E signifiant emploi – et du pacte de responsabilité, qui a donné à Gattaz l'occasion d'arborer le badge le plus cher du pays siglé « 1 million d'emplois ». Il le fait au nom de l'emploi, et pourtant chaque travailleur peut constater, tant dans l'augmentation générale

des chiffres du chômage qu'autour de lui, que le patronat et l'État taillent dans les effectifs.

Les politiciens au service des patrons ont menti à de nombreuses reprises, promettant de créer des emplois en arrosant les entreprises. Ils mentent encore à propos de cette loi travail qui n'en créera pas plus.

Lucien Déroit



Le patronat et ses représentants à l'offensive

Alors que le projet de loi El Khomri a entamé mardi 29 mars son parcours parlementaire, le patronat continue à se plaindre de ce qu'il considère comme des recules du gouvernement.

Gattaz a dénoncé le « château fort qu'est le marché du travail » et il ne désespère pas d'obtenir encore plus d'une loi déjà entièrement taillée pour satisfaire ses affiliés.

Les représentants du patronat ont été reçus le 30 mars devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, une brochette de députés de tous bords à l'écoute de leurs desiderata. Le Medef voudrait que le gouvernement revienne sur les pseudo-concessions de la deuxième version de sa loi. Il demande ainsi la réintroduction, dans la version finale de

la loi, du barème maximum pour les indemnités prud'homales, de la possibilité pour les patrons de décider seul pour les forfaits-jour et les astreintes dans les PME, et pourquoi pas de la journée de 10 heures pour les apprentis.

Les politiciens de droite, jamais en reste pour la sur-enchère propatronale, entonnent la même rengaine en dénonçant « l'immobilisme en marche », « un gouvernement pris en otage par les syndicats », ou encore des « reculs considérables ».

Autant d'arguments auxquels ils ne croient pas eux-mêmes mais qui, face aux travailleurs et aux jeunes qui demandent le retrait de la loi, sont une contre-pression sur le gouvernement, et finalement une aide pour celui-ci.

Gilles Boti

Contre une attaque sans précédent, la lutte doit continuer

Il a fallu des centaines de milliers de manifestants dans la rue le 9 mars pour que le gouvernement baisse un peu le ton, mais les attaques sans précédent prévues dans la loi El Khomri restent pour l'essentiel à l'ordre du jour.

La mobilisation des étudiants et des lycéens n'a pas faibli, car ils sont complètement concernés par un projet qui aggraverait le chômage et dégraderait le rapport de force entre le patronat, les salariés et les futurs salariés. Et ils en sont conscients. La mobilisation des salariés, elle aussi, se manifeste depuis plusieurs semaines, ponctuée dans de nombreuses villes par des rassemblements qui ne donnent sans doute pas toute la mesure de l'inquiétude suscitée par l'acharnement du patronat

et de Valls et Hollande, ses alliés.

Le 31 mars est une étape importante, nécessaire, pour que, une fois encore, des centaines de milliers de manifestants, de grévistes, de travailleurs fassent entendre leur indignation. Quoi? Presque six millions de chômeurs, et il faudrait encore « assouplir les licenciements »? Les salaires sont au rabais, et il faudrait encore donner toute latitude aux patrons, petits et grands, pour augmenter les horaires à leur bon vouloir, brader les

heures supplémentaires? Le travail précaire se répand partout, et il faudrait faire éclater le peu de sécurité dont les salariés, les apprentis, les stagiaires bénéficient, et vider totalement le CDI de son sens?

Le 31 mars doit être un moment fort de la mobilisation contre la loi El Khomri. Mais elle ne devra pas s'arrêter là. Seule la crainte d'une amplification de la mobilisation, d'une colère des salariés et de la jeunesse, s'exprimant de plus en plus largement, pourra forcer Valls, son gouvernement et les patrons eux-mêmes à remballer leur projet. C'est cela qu'il faudra leur faire craindre, le 31 mars et après.

Viviane Lafont

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Montbéliard

Samedi 9 avril à partir de 16 heures
La Roselière
Place du Champ-de-Foire
À 18 h 30 : allocution de Nathalie Arthaud

Trélazé

Samedi 23 avril à partir de 16 heures
Fête départementale du Maine-et-Loire
Salle Louis-Aragon, rue Joseph-Barra

Cercle Léon Trotsky Syriza, Podemos... quelles perspectives pour les « gauches radicales » ?

Vendredi 8 avril à 20 h 30
Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, Paris V^e
Métro Maubert-Mutualité - ligne 10
Participation aux frais : 3 euros

Le 24 mars : une étape dans la lutte contre la loi travail

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté le jeudi 24 mars contre la loi El Khomri. Dans beaucoup de villes, les cortèges ont certes été moins importants que les semaines précédentes.

Mais, que ce soit à Paris, à Nantes, Marseille, Metz, Rennes, Caen ou Toulouse, ils ont regroupé un bon nombre de jeunes, lycéens, étudiants, travailleurs précaires, qui ont donné un ton dynamique aux manifestations, avec des slogans contre la précarisation et pour le retrait total de la loi.

Comme le proclamait une banderole de lycéens de Toulouse, ils « ont la haine » contre cette loi qui leur assure un avenir de multi-licenciés... de toute une série de petits emplois précaires.

Des affrontements ont

eu lieu à l'issue de plusieurs manifestations, mais la présence massive et très visible de CRS casqués, bouclier au bras et matraque à la main, ne pouvait être vue que comme provocatrice. Déjà, le matin du 24 mars, un élève du lycée Bergson à Paris avait reçu un violent coup de poing d'un policier. À Nantes, des témoignages et une vidéo ont montré l'acharnement de la police sur un militant qui quittait la manifestation.

La presse et le gouvernement, qui a fait ouvrir des enquêtes, ont laissé entendre qu'il s'agissait

de bavures. Cependant, quand on masse des effectifs disproportionnés de CRS dès que s'organisent des rassemblements ou des petits cortèges improvisés aux alentours des facultés ou des lycées, quand on déplace même des policiers de la Brigade anticriminalité (BAC), les bavures ne sont plus dues au hasard. L'état d'urgence instauré depuis des mois n'est pas fait pour atténuer le sentiment d'impunité d'un certain nombre de policiers.

La loi El Khomri est massivement rejetée par les jeunes et les moins jeunes et, si le 24 les cortèges étaient moins fournis, c'est que, pour la plupart des participants, il ne s'agissait que d'une étape supplémentaire avant la mobilisation du 31 mars.

Sylvie Maréchal



À Nantes, le 9 mars.

Nantes : le mouvement continue

Commencée le 9 mars avec 10 000 manifestants dans les rues (compte de la police), dont un bon tiers de lycéens et d'étudiants, avec aussi des cheminots, massivement en grève, des agents hospitaliers, des postiers et des salariés du privé, parfois de petites entreprises, la mobilisation contre la loi travail ne faiblit pas à Nantes.

Lors des manifestations du 17 et du 24 mars, il y avait moins de monde globalement mais plus de jeunes et, le 24, la préfecture comptait 6 000 manifestants, déterminés à exprimer leur colère.

Les jeunes étaient présents en nombre, avec des cortèges lycéens très dynamiques et des banderoles et pancartes pleines d'humour du style « *Moins de Valls, plus de tingos* » ou politiques : « *L'esclavage, c'est fini!* » ou encore : « *Nous sommes les graines de révolte que vous semez* ».

Derrière le cortège lycéen et étudiant, un bon tiers de salariés à l'appel des unions départementales CGT, Solidaires, FO, FSU, étaient présents, avec les camionnettes sonos de l'union locale de Nantes et aussi du Sud-Loire qui reprenaient les slogans pour le retrait de la loi travail. Une camionnette du syndicat CGT d'Airbus a aussi été remarquée, avec une délégation de l'entreprise. Il y avait encore les

salariés du CHU en grève depuis plusieurs semaines, des cheminots, des territoriaux, des retraités... Les discussions portaient beaucoup sur le 31, pour dire que cette journée allait être déterminante et qu'il fallait être encore plus nombreux.

À la fin de la manifestation, au moment des prises de parole, une partie des jeunes, pas fatigués et voulant continuer, sont remontés vers le commissariat central et les facs. C'est là que des échauffourées ont eu lieu avec les CRS venus en nombre, qui ont procédé à 19 arrestations.

Du côté des étudiants, un noyau de 300 s'est réuni en assemblée générale et a manifesté. Les lycéens, eux, se sont organisés en une coordination regroupant plus d'une dizaine d'établissements du centre-ville et de la banlieue. Ils avaient bien l'intention d'être encore plus nombreux le 31, veille des vacances scolaires.

Correspondant LO

Marseille : mobilisation pour libérer une lycéenne

Jeudi 24 mars, à la fin de la manifestation marseillaise de protestation contre la loi El Khomri, plusieurs jeunes manifestants ont été interpellés par la police. Parmi eux, une élève de 17 ans, en classe de terminale au lycée Saint-Charles, dans le 1^{er} arrondissement de Marseille, a été placée en garde à vue et a passé la nuit suivante en cellule, sans possibilité de contact avec sa famille et ses amis. Elle est accusée, sur le témoignage de policiers, d'outrage et de rébellion. Selon les lycéens témoins, elle leur aurait simplement

manifesté vertement son indignation au sujet des jets de gaz lacrymogènes utilisés pour disperser le rassemblement.

Sans nouvelle précise de la jeune fille, les professeurs et les élèves de son lycée se sont mobilisés toute la journée du lendemain pour protester et exiger sa libération. Après avoir arrêté les cours en milieu de matinée, un groupe d'une trentaine de professeurs s'est rendu devant le commissariat où elle était retenue, bientôt rejoints par un cortège de près de 300 lycéens. Ceux-ci sont restés sur place pendant

tout l'après-midi, jusqu'à ce que leur camarade soit relâchée, vers 17h.

Cette lycéenne révoltée par les attaques gouvernementales contre les droits des travailleurs a donc passé plus de 24 heures en cellule et est à présent mise en examen. Mais, en cherchant à l'impressionner et à faire un exemple, les forces de l'ordre ont réussi à indigner tout un lycée. Ils en ont aussi convaincu beaucoup de faire grève et manifester le 31 mars, souvent pour la première fois, contre la même loi El Khomri. Ce sera la meilleure réponse.

Correspondant LO

Pas de bonne réforme : retrait pur et simple !

L'ancien ministre du Travail Rebsamen a déclaré le 28 mars au journal *les Échos*, à propos de la loi travail, que « *la balance était déséquilibrée, avec trop de souplesse pour les entreprises et pas assez de garanties pour les salariés* ». Les frondeurs du Parti socialiste, de leur côté, ne cessent de déclarer dans les médias qu'ils ne voteront pas la loi « en l'état ».

Dix frondeurs, dont la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann, ont publié une alternative au projet du gouvernement intitulée « *l'avenir du travail* » – tout un programme – qui permettrait de « *construire ensemble les protections adaptées aux formes nouvelles de*

l'économie ». Mais que peut vouloir dire adapter ces protections « *aux formes nouvelles de l'économie* », sinon soumettre les travailleurs à la volonté patronale ?

On assiste donc à une mise en scène des parlementaires et représentants politiques de gauche,

destinée à se démarquer d'un gouvernement et d'une loi impopulaires pour tenter de préserver leur avenir politique.

De leur côté, Mélenchon, le Front de gauche ou les dirigeants des confédérations syndicales CGT et FO se disent certes toujours partisans du retrait pur et simple de la loi travail. Mais ils parlent aussi de « proposition », ce qui accrédite l'idée, défendue par le gouvernement et le patronat, qu'il faudrait de toute façon réformer ce Code du travail. Mélenchon

parle d'une autre loi plus « progressiste » qui aurait un autre « état d'esprit » que celle de la ministre El Khomri. Martinez, le secrétaire confédéral de la CGT, a aussi formulé ses propres propositions pour « *construire le Code du travail du 21^e siècle* ». Il déclarait ainsi le 22 mars vouloir « *remettre les compteurs à zéro en retirant ce projet de loi, et rediscuter sur une autre base avec un principe essentiel: un Code du travail qui respecte l'égalité des droits des salariés.* » C'est laisser entendre qu'il

pourrait exister une voie de compromis préservant les intérêts des ouvriers et des patrons, que de discussions avec les représentants du patronat pourraient jaillir des projets progressistes.

De telles illusions ont déjà coûté cher aux travailleurs. L'objectif pour eux doit être d'imposer le retrait pur et simple de la loi travail. Mais, au-delà, la seule protection que les travailleurs peuvent obtenir est celle que la crainte de leur force collective peut inspirer aux patrons.

Aline Rétesse

LEUR SOCIÉTÉ

Attentats de Bruxelles : comment les politiciens s'en servent

Profitant de l'émotion légitime que les attentats de Bruxelles ont suscitée après ceux de Paris, des politiciens français, de droite comme de gauche, se sont à nouveau emparés du thème de la lutte antiterroriste. Ils cherchent à plaire aux électeurs et ils en profitent pour faire oublier le fond de l'affaire.

Patrick Kanner, ministre de la Ville, a-t-il voulu sortir de son anonymat politique en jouant sur la peur ? À l'écouter, la France compterait une centaine de quartiers radicalisés « à la façon de Molenbeek ».

À droite, la surenchère fait rage sur la question de la sécurité. L'outsider de la droite extrême, Dupont-Aignan, veut expédier les djihadistes sur des îles désertes, les Kerguelen. Nathalie Kosciusko-Morizet réclame la perpétuité incompressible pour les terroristes, prenant ainsi de court ses rivaux dans la primaire des Républicains. Quant à ses compères de parti, Xavier Bertrand et Olivier Dassault, le fils du marchand d'armes, ils se

disent bruyamment favorables au retour de la guillotine, même si personne ne peut croire que la peine de mort puisse dissuader des kamikazes prêts à se faire sauter.

Dans cette débauche de démagogie, les attentats et leurs victimes ne sont que des prétextes. L'essentiel pour ces politiciens est d'abuser l'opinion, de dissimuler qu'on se trouve en présence d'une guerre, avec des soldats pour la mener de part et d'autre. Et il est dérisoire de voir certains jouer les bonnes âmes en se demandant gravement comment des jeunes « élevés dans un pays démocratique » peuvent en venir à commettre des attentats. Comme si l'itinéraire

individuel qui a mené tel ou tel à devenir terroriste ici, ou volontaire du djihad en Syrie, aidait à comprendre en quel enfer les puissances occidentales ont transformé le Moyen-Orient.

En fait, gauche et droite instrumentalisent l'émotion que chacun peut éprouver face à ces attentats, dans le but de masquer la réalité : les grandes puissances impérialistes, leurs gouvernements, ont depuis des années mis à feu et à sang l'Afghanistan, l'Irak, la Syrie, la Libye, leurs voisins. Elles y ont soutenu et soutiennent les régimes les plus infâmes et, quand tel dictateur cesse de leur convenir, elles appuient, suscitent et arment des mouvements tout aussi ignobles et ennemis des peuples que ceux auxquels ils s'opposent. Et ces mouvements – djihadistes, salafistes, terroristes et autres Daech ou al-Qaïda – trouvent, dans le chaos entretenu par le terrorisme d'État des puissances impérialistes, un terrain pour se développer et mener leur propre politique face aux grandes puissances, voire contre elles.

Les États occidentaux ont semé la guerre dans toute cette région du globe. Leur politique, leurs manœuvres, leurs interventions militaires fournissent l'engrais du terrorisme. Voilà ce que veulent cacher les politiciens qui ont mené ou mènent au gouvernement la politique criminelle que réclame la défense des intérêts de leur bourgeoisie.

Pierre Laffitte

Valls, Cazeneuve et les imams : spirale réactionnaire



Valls remet la légion d'honneur au recteur de la mosquée d'Évry.

Lundi 21 mars, le Premier ministre Valls et son ministre de l'Intérieur Cazeneuve ont réuni 150 responsables du culte musulman pour leur demander de « prendre leurs responsabilités » dans la lutte contre la radicalisation djihadiste.

Dimanche 27, après les attentats de Bruxelles, le ministre de la Ville Kanner reprenait la même chanson sur la nécessité d'un islam responsable pour lutter contre les terroristes.

Après Sarkozy, Valls, Cazeneuve et Kanner affirment vouloir organiser l'islam de France, lui donner des structures reconnues, un appareil, sur le modèle des autres religions et particulièrement de la très centralisée et hiérarchisée Église catholique. Leur but serait de trouver au sein de l'islam des interlocuteurs responsables et de leur fournir les moyens de s'opposer à la propagande djihadiste en enseignant aux jeunes la « vraie » religion, jusque dans les prisons.

Lespectacle de ministres soi-disant laïques et même socialistes demandant l'aide des religieux pour un problème d'ordre public est ridicule. L'exemple de l'Église catholique devrait d'ailleurs les inciter à la prudence. Celle-ci a béni bien des dictateurs de par le monde, fait silence, voire pire, devant Hitler, prié pour nombre de militaires

et assassins de masse. Quant aux tueurs fous se réclamant de la Bible, ils sévissent malgré les curés de toutes obédiences et tous leurs prêches autorisés.

Il est vain de demander à des religieux d'être les garants de la raison, de la tolérance, de l'universalisme, alors qu'ils font profession de déraison, d'intolérance et de particularisme. La démarche du gouvernement vise simplement une fois de plus à dégager sa responsabilité dans la vague d'attentats qui ensanglante la planète, de Beyrouth à Paris, de Damas à Bruxelles.

Les réactions religieuses, y compris le délire meurtrier des djihadistes, ne sont qu'un des aspects de la décomposition de la société, dont les puissances impérialistes sont en grande partie responsables. Leurs guerres permanentes, les famines provoquées par leurs interventions constantes, la misère qui monte jusqu'au cœur même des métropoles occidentales, tout cela, Hollande, Valls et les autres en sont comptables.

Paul Galois



L'armée française en guerre au Moyen-Orient.

Saint-Denis : les habitants paient toujours pour l'assaut du RAID

Quatre mois après l'assaut donné par la police, qui a détruit complètement leur immeuble après les attentats de Paris, les habitants du 48, rue de la République, à Saint-Denis, soutenus par le DAL, ont manifesté lundi 18 mars devant le ministère de la Justice pour contester le refus de l'État de leur accorder le statut de victimes du terrorisme.

Nombre d'entre eux sont encore traumatisés par l'assaut du RAID, par l'explosion du kamikaze, par les heures passées sous les balles. Ce statut permettrait entre autres aux blessés d'obtenir la gratuité des soins médicaux.

Le plus intolérable est que la plupart d'entre eux n'ont à ce jour aucune solution de logement pérenne, et ce malgré les promesses de l'État. Pour l'heure, 14 familles sur les 43 concernées ont obtenu un logement et c'est la

municipalité qui les a fournis. L'État n'en a proposé qu'un nombre restreint, dont trois ont été refusés par les familles parce qu'elles les jugeaient encore plus indignes que leur ancien appartement ! La majorité d'entre elles vivent donc à l'hôtel ou dans des résidences sociales.

De plus, ces familles comptent 27 sans-papiers. Sous le feu des projecteurs, la ministre du Logement ainsi que le préfet avaient promis que leur cas serait examiné avec

bienveillance. À ce jour, sept d'entre eux seulement ont été régularisés. Parmi ces sans-papiers, trois ont été grièvement blessés par les balles de la police. Placés en garde à vue, ils avaient tous reçu, sur leur lit d'hôpital, un OQTF (ordre de quitter le territoire français), bien qu'ils aient été totalement mis hors de cause. Ils font partie de ceux qui aujourd'hui n'ont pas de logement, deux d'entre eux sont handicapés et ne peuvent plus exercer leur

métier antérieur. Le statut de victime du terrorisme leur serait ainsi bien utile.

On ne peut que constater le silence assourdissant qui entoure cette affaire. La presse a fait pendant des semaines ses gros titres sur les rescapés du Bataclan, mais on cherche en vain le même intérêt pour ces victimes issues des milieux populaires. Les sinistrés du 48, rue de la République sont pourtant bien décidés à faire valoir leurs droits.

Aline Urbain

RSA en Seine-Saint-Denis : notables PS schizophrènes

Comme de nombreux présidents de département, en butte aux baisses des dotations de l'État, Troussel, le président socialiste du département de Seine-Saint-Denis, va devoir résoudre la quadrature du cercle pour boucler son budget. À ces baisses s'ajoute la croissance importante chaque année du nombre d'allocataires du RSA.

L'État s'est déchargé de cette compétence sur les départements en 2004. À cette date, la Seine-Saint-Denis comptait 41 000 allocataires. Elle en compte aujourd'hui plus de 100 000, mais les compensations de l'État n'ont pas suivi : alors que sa part avoisinait les 90 % en 2004, elle ne représente plus que 57 % en 2016. Le reste est à la charge du département. Le conseil départemental a donc décidé de ne plus financer la construction de médiathèques, il ne rembourse plus la moitié de la carte Imagine R (qui offre des réductions pour les

transports et les sorties aux jeunes d'Île-de-France), et surtout il a augmenté les impôts. Cet abandon par l'État du financement du RSA revient à faire supporter la solidarité aux plus pauvres par l'un des départements les plus pauvres.

Du coup, Troussel a décidé de ne plus inscrire au budget la somme supplémentaire que va lui coûter l'augmentation du nombre d'allocataires cette année, soit 40 millions d'euros, et exige que l'État prenne en charge cette somme. L'année passée, le gouvernement avait accepté de donner une rallonge

budgétaire de 50 millions d'euros à dix départements, mais la Seine-Saint-Denis n'avait touché que 5 millions d'euros. Aujourd'hui, ils seraient quarante départements à demander à l'État une rallonge budgétaire !

Troussel demande à ses amis au gouvernement de faire un effort. Frappé d'amnésie, il oublie que toute la politique du gouvernement vise à faire payer aux plus pauvres ses cadeaux au patronat. Le désengagement de l'État ainsi que les baisses des dotations aux collectivités territoriales en sont une des conséquences. Troussel ne peut l'ignorer. Alors, ses déclarations sont du vent. Mais ce qui ne l'est pas, c'est que les allocataires du RSA risquent d'en faire les frais.

Aline Urbain

Emprunts toxiques du Rhône : les contribuables paieront

Au moment de voter leurs budgets, la Métropole de Lyon et le nouveau Rhône reparlent de leurs emprunts toxiques.

Il en reste encore trois, contractés entre 2006 et 2012 par le conseil général du Rhône présidé alors par le centriste Michel Mercier, auprès de Dexia et de son successeur SFIL. Le montant total était d'environ 400 millions d'euros, destinés essentiellement à financer la construction du musée des Confluences. Quand la Métropole est sortie du département, les deux collectivités se sont partagé ces emprunts en fonction de leur population, soit deux tiers pour la Métropole et un tiers pour le département.

Le taux de ces emprunts

était soumis au taux de change du franc suisse. Aussi, quand ce taux a été libéré début 2015, les taux des emprunts se sont envolés : ils sont de plus de 20 % aujourd'hui.

Pour se débarrasser de ces dettes, les collectivités peuvent poursuivre les actions en justice en cours, qui risquent d'être longues et pendant la durée desquelles il faudra continuer à payer les intérêts. Elles ont choisi la deuxième solution : négocier avec la banque un remboursement anticipé, mais en versant une grosse pénalité, dont une partie serait payée par le Fonds de soutien de l'État, mais à condition d'abandonner les poursuites judiciaires contre la banque. Tout cela, si les négociations aboutissent avant trois mois.

Aujourd'hui, pour

environ 210 millions de dettes restantes, il faudra peut-être payer jusqu'à 660 millions d'euros de pénalités, alors qu'il y a déjà eu beaucoup d'intérêts versés. Cette somme est à comparer au budget de la Métropole, qui est de 3,2 milliards d'euros, et à celui du Rhône, de 611 millions. Quant à l'État, il pourrait participer en versant jusqu'à 220 millions d'euros.

Quelle que soit la solution, que l'argent vienne des collectivités ou de l'État, ce sont finalement les contribuables qui paient, alors que Dexia a déjà touché des milliards de l'État quand cette banque a fait faillite. Et ces centaines de millions d'euros qui vont l'enrichir manqueront pour financer des réalisations utiles à la population.

Correspondant LO

Conseils départementaux : la prévention spécialisée dans le collimateur

À la recherche d'économies pour pallier l'insuffisance des dotations de l'État, de nombreux conseils départementaux prévoient des coupes dans leur prochain budget. La prévention spécialisée, qui a pour mission de venir en aide aux jeunes en voie de marginalisation, est particulièrement visée.

Le président UDI du conseil départemental du Maine-et-Loire vient par exemple d'annoncer une baisse de 20 % des aides à cette action éducative, mise en œuvre par des associations qui salarient les éducateurs de rue venant en aide aux jeunes en rupture avec leur entourage. Cette baisse s'ajoute à celle votée en décembre 2014, qui avait déjà taillé dans le vif. Au final, l'aide à la prévention spécialisée pourrait être diminuée de moitié et passer de 2 millions à 1 million d'euros. Cette somme est à comparer avec la subvention versée à l'Université catholique de l'Ouest, qui continuera, elle, à atteindre 650 000 euros, ce qui témoigne des priorités du président du conseil départemental du Maine-et-Loire !

D'autres conseils départementaux ont prévu des coupes aussi importantes, voire pires, dans leurs budgets pour l'année 2016. Le Comité national des acteurs de la prévention spécialisée (CNLAPS) estime qu'entre 2015 et 2016 « 26 départements déployant une action de prévention spécialisée, soit environ 40 % d'entre eux, sont sur le point de revoir leurs subventions à

la baisse. Parmi eux, une dizaine prévoient des coupes supérieures à 20 % ». Dans la Drôme, la baisse envisagée s'élèverait à plus de 50 % ; dans les Yvelines, les subventions pourraient diminuer d'un tiers, ce qui signifierait la suppression d'une trentaine de postes et la disparition de la prévention spécialisée dans onze villes sur 22. En Côte-d'Or, une baisse de 25 % de la subvention départementale est annoncée, après une coupe de 30 % l'année dernière.

Dans des départements comme le Maine-et-Loire, les Yvelines ou la Côte-d'Or, les salariés concernés se mobilisent contre ces nouvelles attaques qui ciblent les populations les plus fragiles. En cette période où tout le monde fait mine de se préoccuper de la jeunesse à la dérive, et en particulier des jeunes tombant dans le djihadisme, les salariés dénoncent l'hypocrisie des politiciens. Qu'ils soient de droite, à la tête des conseils généraux, ou PS, à la tête du gouvernement, ils font de grands discours sur les mesures à prendre, mais diminuent les aides publiques concernant ces jeunes.

Valérie Fontaine

À Angers, une mobilisation en 2014.



Veolia : de l'eau peu transparente

Trois anciens directeurs de la filiale roumaine de Veolia, leader sur le marché de l'eau, sont mis en examen pour corruption. Entre 2008 et 2015, ils ont versé 12 millions d'euros de pots-de-vin afin d'obtenir de la municipalité de Bucarest une hausse des tarifs de l'eau, et donc de leurs profits. Agacé par le silence de la maison

mère, un syndicaliste FO a porté plainte en France contre son employeur, dans l'espoir que la justice fasse émerger la vérité.

À la tête de Veolia, la corruption semble être une tradition. Son ancêtre, la Compagnie générale des eaux, s'assurait bien souvent de la conclusion et de la rentabilité des contrats de fourniture d'eau passés

avec les villes en graissant la patte à des élus. Au point que son image était tellement ternie qu'elle a changé son nom en Vivendi il y a dix-huit ans, puis en Veolia il y a treize ans.

Visiblement, cela n'empêche pas la multinationale de l'eau de continuer à recourir sans modération aux pots-de-vin.

Lucien Detroit

Chômage en hausse : la réalité rattrape le gouvernement

Le gouvernement s'était félicité de la baisse des chiffres du chômage en janvier, mais en février la courbe est repartie à la hausse, avec 38 400 chômeurs de catégorie A de plus, soit la catégorie des chômeurs qui n'ont pas travaillé du tout. C'est la plus forte hausse depuis six mois et au total on compte donc 3 591 000 chômeurs en catégorie A.

Si on ajoute à ce chiffre celui des catégories B et C de chômeurs ayant eu une petite activité, le chiffre grimpe à 5 766 300

en incluant les départements d'outre-mer. Bien sûr le gouvernement, en la personne de la ministre du Travail, Myriam El Khomri, a déjà trouvé une pseudo-explication : si la catégorie A augmente, ce serait parce que des chômeurs des catégories B et C y sont maintenant comptabilisés, n'ayant finalement pas du tout travaillé pendant la période des trois derniers mois. Mais cela ne change rien au total!

Depuis son arrivée à l'Élysée, le bilan de Hollande est de

710 000 demandeurs d'emploi de plus en catégorie A. Et, sur les 3,6 millions de chômeurs en catégorie A, près de la moitié sont des jeunes de moins de 25 ans (519 000) et des seniors (896 800).

La faillite de la politique gouvernementale est patente. Arrosant de milliards d'euros des patrons qui n'embauchent jamais, Hollande ne risque pas « d'inverser la courbe du chômage », comme il le promet depuis 2012.

Cédric Duval

Budget : 6 milliards de cagnotte, pour en faire quoi ?

Le déficit du budget de l'État étant un peu moins élevé qu'attendu (3,5 % au lieu de 3,8 % en 2015), on vient d'apprendre que le gouvernement dispose d'un surplus de 6 milliards sur ses prévisions budgétaires.

Cela tient à une croissance économique un peu plus élevée que prévu et surtout aux tours de vis que le gouvernement a imposés aux dépenses publiques, notamment celles

des collectivités locales. Autrement dit, ces 6 milliards proviennent d'abord de la réduction, voire de la suppression de dépenses utiles au plus grand nombre dans le domaine de l'éducation, de la santé, des équipements publics, des aides aux plus démunis...

Et ce n'est pas fini. Le ministre des Finances, Michel Sapin, a redit mardi 29 mars que « l'effort » allait se poursuivre sur trois ans. Il entend évidemment

par là la politique d'austérité imposée aux collectivités locales, donc à la population qui en dépend.

L'État n'a plus d'argent ? Il rançonne les classes laborieuses au profit des classes possédantes. En récupère-t-il plus que prévu ? Pas question de modérer son racket. Les sacrifices qu'il exige de la population sont sans fin, comme les cadeaux qu'il fait aux riches et à la grande bourgeoisie.

P.L.

Loi anticorruption : les capitalistes peuvent dormir tranquilles

Le projet de loi sur la transparence de la vie économique, dite Sapin 2, a été présenté en Conseil des ministres le 30 mars.

Le ministre des Finances s'est vanté d'un texte ambitieux, ayant pour objectif de lutter contre la corruption et de protéger les lanceurs d'alerte.

Mais la loi Sapin vise surtout à protéger les entreprises françaises des juridictions étrangères et offre au final un cadre légal à leurs malversations.

Contre la corruption pratiquée par les grands trusts, le gouvernement s'est contenté de la création d'un registre national des lobbies permettant aux grosses entreprises, après leur inscription, de continuer à pratiquer sans inquiétude leur graissage de pattes. Pour protéger les lanceurs d'alerte, le projet de loi se résume à de vagues promesses de prise en charge de leurs frais d'avocat, mais n'envisage aucunement d'empêcher les entreprises de les licencier ou de les faire condamner. Pour mettre sous surveillance les entreprises fautives, sera créée une

Agence nationale de lutte contre la corruption dont le rôle se réduira à superviser les dispositifs mis en place par les entreprises elles-mêmes!

Devant l'opposition du Conseil d'État qui trouvait la loi trop novatrice, le gouvernement a dû renoncer à la mesure phare de son projet. Elle consistait à remplacer une condamnation pénale pour corruption par une simple amende pour les entreprises prises la main dans le sac. Accordant une forme d'impunité de fait, la mesure instaurait une tarification légale de la corruption.

Celle-ci fait partie des faux frais inhérents à l'économie de marché. Ceux qui prennent le risque de la dénoncer sont broyés, les entreprises étant protégées par le secret bancaire et commercial. Les gouvernements sont là pour mettre au point des mécanismes légaux tels que les capitalistes n'aient pas grand-chose à craindre, même dans les rares cas où leurs malversations sont rendues publiques par des employés courageux.

Gilles Boti

Élection présidentielle : l'équité pour consacrer... l'inégalité

Une loi dite de « modernisation des règles de l'élection présidentielle » est en cours d'adoption, avec pour principal objectif de réduire les possibilités d'expression des candidats dits « petits ».

En 2012, plusieurs patrons de l'audiovisuel, relayés par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ainsi que par des politiciens comme Sarkozy, s'étaient plaints des règles qui les obligeaient à respecter une certaine « égalité » de temps de parole dans les médias entre candidats pendant les cinq semaines précédant le premier tour. Cette égalité était déjà un mot creux. Ainsi une interview de Nathalie Arthaud de 20 minutes diffusée sur TF1 au milieu de la nuit avait été décomptée comme celle d'un autre candidat au journal de 20 heures.

Apparemment, c'était même encore trop pour le PS. Passons sur la comédie qui a consisté à faire présenter cette proposition de loi par quelques-uns de ses députés plutôt que par

le gouvernement. La nouvelle loi réduirait l'« égalité » de temps de parole aux deux dernières semaines de campagne, se contentant d'appliquer au cours des trois semaines précédentes ce qu'elle nomme l'« équité ». Cette équité est appréciée en fonction de la représentativité des candidats et de leur implication dans la campagne : autrement dit, elle justifie de réserver le gros du temps de parole aux candidats du PS, du FN ou des Républicains (LR), laissant aux autres quelques miettes. En outre, elle est appréciée par le CSA, qui ne formule que des recommandations. Autrement dit, les patrons de l'audiovisuel feront, plus encore qu'auparavant, ce qu'ils voudront.

Une autre disposition est d'obliger les élus (députés,



maires...) à envoyer directement leur parrainage au Conseil constitutionnel. Le barrage des 500 signatures avait déjà pour objectif de limiter les candidatures. Les candidats pouvaient jusqu'ici collecter ces parrainages et les déposer eux-mêmes. C'est ainsi qu'avaient procédé nos candidates, Arlette Laguiller puis Nathalie Arthaud, ce qui leur permettait de

gérer la progression de ces parrainages. La nouvelle mesure vise évidemment à compliquer les choses.

Dans un système politique où la bourgeoisie tient les rênes, le pluralisme est toujours plus théorique que réel. Aucune contrainte ne pèse d'ailleurs sur la presse écrite. Mais, qui plus est, des partis comme le PS ou LR, qui n'ont que le mot démocratie à la bouche,

rêvent d'une vie politique à l'américaine, où ils auraient le quasi-monopole de l'expression dans les médias. Le PS, qui sait qu'une fraction de son électorat ne voudra pas voter pour son candidat, aimerait en particulier limiter la concurrence sur sa gauche. La nouvelle loi ne gênera en revanche ni LR, ni le FN.

Michel Bondelet

Syrie : après la reprise de Palmyre

Le 27 mars, devant l'intensité des bombardements de l'aviation russe, les djihadistes du groupe État islamique (EI ou Daech) ont dû reculer et se sont retirés de la ville de Palmyre, qu'ils avaient conquise sur les troupes du régime d'Assad moins d'un an plus tôt.

La prise de Palmyre par Daech en mai 2015 avait été très médiatisée, notamment à cause des destructions de monuments antiques mises en scène par l'organisation islamiste pour sa propagande. Sa reprise par les troupes fidèles au régime syrien d'Assad l'est tout autant. Car il s'agit de la première percée militaire du

pouvoir dans la zone désertique du pays contrôlée par Daech.

Cette victoire est aussi une conséquence de la trêve militaire instaurée le 27 février dernier sous la pression des États-Unis entre, d'un côté, le régime syrien et ses soutiens et, de l'autre, les milices oppositionnelles à Assad autres que Daech.

Car cette trêve a permis au régime syrien de regrouper ses forces et celles de ses alliés, de l'aviation russe aux troupes iraniennes en passant par les milices du parti libanais Hezbollah, pour mener l'offensive sur Palmyre.

Daech est loin d'être anéanti, et la reconquête d'autres villes dans cette partie orientale de la Syrie sera sans doute plus difficile. Mais cette victoire militaire renforce la position d'Assad dans les négociations qui sont en train de se mettre en place avec les oppositionnels et

les puissances régionales qui les soutiennent, comme l'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie.

Les États-Unis sont maintenant partisans de trouver une solution politique à la crise syrienne en s'appuyant sur le régime d'Assad et ses alliés iraniens et russes. Leur problème essentiel du moment est de faire accepter cela à leurs alliés traditionnels de la région que sont l'Arabie saoudite et la Turquie. Quant à réparer le désastre causé par les interventions des différentes puissances, il n'en sera pas question. Au contraire, si la

guerre finit, elle fera place à une foire d'empoigne... autour des marchés de la reconstruction.

Après cinq ans de guerre civile, le dictateur et son régime apparaissent comme les seuls susceptibles de ramener un tant soit peu de stabilité politique en Syrie, et les dirigeants occidentaux doivent le constater... après avoir pendant cinq ans appuyé contre lui des bandes armées en tout genre et ainsi apporté leur propre contribution à la destruction du pays.

Pierre Royan

Irak : la population sous le poids de la guerre

L'armée irakienne, soutenue par les forces armées de la coalition, vise à reprendre la ville de Mossoul, ville de 2 millions d'habitants située à 360 kilomètres au nord-ouest de Bagdad et aux mains de Daech (État islamique) depuis juin 2014. La population fuit les combats, ce qui a pour conséquence d'augmenter encore le nombre de réfugiés.

« Depuis le début de l'offensive militaire pour reprendre Mossoul, le nombre de réfugiés ne cesse de grossir, explique ainsi Mohammed Sheikh Ibrahim, un envoyé spécial d'Euronews. Cela entraîne des pénuries de nourriture et de médicaments. » Selon l'ONU, plus de 3,3 millions de personnes ont fui depuis le début de l'année 2014 et l'offensive de Daech. En Irak, depuis des mois et des années, la population vit ainsi dans un état de guerre permanent.

Vendredi 25 mars, dans

le village d'al-Asriya situé à environ 40 km au sud de la capitale irakienne, lors de la remise des trophées d'un match de football, un attentat aurait fait 32 morts, dont la plupart avaient entre 10 et 16 ans, et 84 blessés. Mais quelques jours auparavant, le 22 mars, c'était un quartier de Bagdad qui était touché par un autre attentat suicide tuant trois personnes et en blessant 27. Début mars, plus de soixante personnes ont été tuées dans un attentat à la voiture piégée à 80 km au sud de la

capitale. Ces attentats ont été revendiqués par Daech.

Les milices de Daech ne sont en fait pas les seules à semer la terreur au sein de la population. Depuis des années, en Irak, c'est le chaos et le règne des milices. La situation ne doit rien au hasard ou à la fatalité. L'impérialisme américain, durant neuf années de guerre et d'occupation, a laissé le champ libre à des milices, en particulier des milices chiites sur lesquelles il s'est appuyé contre les Sunnites accusés d'être des partisans du pouvoir du dictateur déchu, Saddam Hussein. Ainsi se sont développées des milices de toute obédience, chiites comme sunnites, chacune aspirant à conquérir le pouvoir sur une zone ou une région. Celles de Daech se

sont basées sur les populations sunnites. Celles du dirigeant Moqtada el-Sadr qui contrôle Sadr City, le plus grand bidonville de Bagdad, se sont basées en revanche sur les populations chiites.

Ces milices recourent contre la population aux mêmes méthodes de terreur. Amnesty international a dénoncé à plusieurs reprises les exactions que commettent les milices chiites dans les zones conquises, notamment les disparitions, enlèvements et exécutions de prisonniers. La crainte qu'elles inspirent entraîne aussi des déplacements de dizaines de milliers d'Irakiens, créant des zones sunnites ou chiites même là où la population vivait mélangée, créant et attisant les haines entre communautés.

À cela il faut ajouter la présence des milices envoyées par l'Iran voisin et celles du Hezbollah libanais, en guerre contre Daech, sans oublier les zones tenues par les milices kurdes. À travers ces diverses forces, l'Irak est, comme la Syrie, devenu le terrain d'affrontement des puissances régionales.

La population doit vivre dans l'insécurité permanente et subir le poids de toutes ces forces réactionnaires qui se développent dans le pays. L'impérialisme a l'entière responsabilité de cette situation catastrophique, qui est d'abord le produit de ses interventions successives qui étaient censées apporter la paix et la démocratie!

Aline Rétesse

Égypte : répression policière et mensonge d'État

Les autorités égyptiennes continuent de préférer des mensonges officiels, après la découverte début février au Caire du cadavre du jeune chercheur italien Giulio Regeni.

Disparu le soir du 25 janvier, jour anniversaire de l'éviction de Moubarak, où la police quadrillait la ville dans le but de disperser tout rassemblement, le jeune homme avait été retrouvé mort, visiblement après avoir été torturé durant plusieurs jours. Niant toute implication dans l'affaire, les services de sécurité ont d'abord fait courir

des rumeurs sur de prétendues fréquentations homosexuelles de l'étudiant. Puis l'hypothèse du crime crapuleux a été évoquée. À aucun moment sa famille ni ses amis égyptiens ou italiens ni même les autorités italiennes n'ont accordé de crédit à ces allégations. Tous continuent d'exiger de l'État égyptien la vérité sur l'assassinat de Giulio Regeni.

Or la Sécurité égyptienne vient opportunément de trouver des preuves à l'appui de sa thèse. Un gang de quatre criminels aurait été débusqué, en possession du passeport et du sac de l'étudiant. Malencontreusement tués lors de leur arrestation, ils ne peuvent plus témoigner. Qu'à cela ne tienne,

des femmes de la famille de l'un d'eux ont été à leur tour arrêtées, afin sans doute de tenter de rendre plausible la version policière de l'affaire. Les proches de Regeni, au fait des travaux de ce dernier sur le mouvement ouvrier et les syndicats indépendants en Égypte, de ses articles critiques envers la dictature dirigée par l'ex-maréchal Abdel Fatah al-Sissi, ne croient aucunement à cette mise en scène.

Et ce d'autant moins que, pour un Européen, des dizaines de cas semblables concernant des opposants égyptiens, réels ou supposés, se produisent chaque mois dans le pays. Une ONG a recensé 340 disparitions forcées, rien qu'entre août et

novembre 2015, opérées par les sbires de la Sécurité dans le but d'extorquer des aveux sous la torture et, plus largement, de faire taire toute opposition au régime.

L'arsenal de lois répressives édictées en particulier après l'éviction du président Morsi, membre des Frères musulmans, ne semble pourtant pas suffire à faire taire les manifestations de mécontentement dans la population. Les grèves se succèdent, comme récemment celle des éboueurs de la compagnie Nahdat, à Alexandrie, qui ont arrêté plusieurs jours le travail et manifesté pour obtenir le paiement de leurs salaires de janvier et février; aussitôt que le patron eut promis de régler le

problème, les manifestants ont été confrontés à des policiers armés et menaçants.

À la mi-mars, la dernière dévaluation de la livre égyptienne par rapport au dollar s'est immédiatement traduite par une augmentation des prix des produits de première nécessité – le kilo de riz est par exemple passé de 4 livres à 6,50. Le pouvoir risque donc d'avoir de plus en plus à faire face au mécontentement populaire. La répression contre les salariés en grève, les opposants de gauche et tous ceux qui dénoncent la dictature d'al-Sissi ne suffira sans doute pas à faire taire une population de plus en plus appauvrie.

Viviane Lafont

République du Congo: **mascarade électorale** sur fond de pétrole

Le 20 mars Denis Sassou-Nguesso a été réélu dès le premier tour président de la République du Congo. Ce n'est pas une surprise. S'il avait modifié il y a six mois la Constitution pour pouvoir briguer un mandat supplémentaire, ce n'était pas pour perdre les élections! Tout était donc prévu pour qu'il n'y ait même pas besoin d'un second tour.

Le jour de l'élection, les télécommunications ont été totalement coupées afin que les résultats relevés dans chaque bureau de vote par des opposants ne puissent pas être diffusés. Les forces de répression ont été déployées dans tout le pays et la circulation automobile interdite. Certains porte-parole d'autres candidats ont été arrêtés. Ces actes rappellent la répression qui avait eu lieu contre les opposants lors de la

modification de la Constitution, en octobre 2015, lorsque plusieurs d'entre eux avaient été assassinés.

Cela fait 37 ans que Sassou-Nguesso règne sur l'ancienne colonie française du Congo-Brazzaville. À ce titre, il a été le protégé de Valéry Giscard d'Estaing, de François Mitterrand, de Jacques Chirac, de Nicolas Sarkozy et de François Hollande. Mais surtout il fut l'ami de tous les présidents d'Elf-Aquitaine,

puis de Total. Le Congo-Brazzaville dispute en effet au Gabon, autre pays sous la coupe des pétroliers français, le 4^e rang pour la production pétrolière en Afrique subsaharienne. Total s'y taille la part du lion, assurant officiellement 60% de la production. Les groupes américains et l'italien ENI se partagent les restes. Le partage des revenus du pétrole entre pays producteur et trusts pétroliers est un des plus favorables au monde pour les compagnies et, quant au pourcentage qui revient à l'État congolais, il passe directement dans les poches du clan Sassou-Nguesso et suffit à faire sa fortune. La population, elle, vit dans la misère.

Les Congolais ont payé cher ce pillage par les compagnies pétrolières. En août 1992, un nouveau président, Pascal Lissouba, avait été élu. Ce ne fut qu'un bref et sanglant intermède dans le règne de Sassou-Nguesso. Lissouba s'étant tourné vers une compagnie américaine, Sassou-Nguesso jeta ses milices, les Cobras, sur le pays. Il s'ensuivit une guerre civile entre Cobras et Ninjas, les milices de Lissouba, au cours de laquelle Brazzaville fut pillée et des centaines de réfugiés massacrés. Sassou-Nguesso sortit finalement vainqueur de cette guerre entre compagnies pétrolières menée avec le sang des Africains.

Le gouvernement français

s'est certes inquiété des irrégularités du scrutin. Comme dans d'autres pays africains, il aurait préféré que le vieux potentat passe la main à un nouveau président, plus apte à assurer dans le calme la continuation du pillage. Le général Mokoko, cet ancien conseiller de Sassou-Nguesso qui n'a rompu avec lui qu'il y a six mois, à l'annonce de la modification de la Constitution, aurait parfaitement fait l'affaire, comme du reste la plupart des autres candidats. Mais puisque Sassou-Nguesso a choisi de s'accrocher, le gouvernement français saura faire avec, pour le plus grand bien de ses trusts pétroliers.

Daniel Mescla

Israël: **l'extrême droite se déchaîne**

Le 24 mars à Hébron, en Cisjordanie occupée, un soldat franco-israélien a achevé d'une balle dans la tête un Palestinien, gravement blessé après avoir attaqué au couteau un autre militaire. La situation a été filmée, montrant l'absence de danger pour le soldat, le blessé gisant à terre. Sa hiérarchie a arrêté le soldat meurtrier et ouvert une enquête, visant également trois officiers qui n'ont pas porté secours au Palestinien blessé.

Dans un premier temps, le Premier ministre Netanyahu a condamné l'acte odieux du soldat. Mais il n'a pas tardé à faire machine arrière devant le déferlement de réactions de soutien à ce dernier, inondant les réseaux sociaux de violence raciste et

de propos d'extrême droite. Au premier chef, le ministre de l'Éducation Bennett, dirigeant du parti d'extrême droite Le Foyer juif, s'est immédiatement élevé contre son allié Netanyahu et contre l'arrestation du soldat. De son côté Liebermann,

dirigeant d'un autre parti d'extrême droite, Israël Beïtenou, a lui aussi soutenu le soldat de Hébron, attitude sans surprise de la part de celui qui, lors d'un meeting, jugeait que les Arabes israéliens n'acceptant pas la politique d'Israël à l'égard des Palestiniens méritaient « d'être décapités à la hache ». Une autre vidéo ayant montré le soldat, fier de son geste, serrant la main d'une personnalité d'extrême droite connue, le lien du soldat avec cette mouvance ne fait guère de doute.

Cette situation, pour affligeante qu'elle soit, ne tombe

pas du ciel. La tension est permanente dans Hébron, où 500 colons, forcément militants de la colonisation par Israël des territoires occupés, font face à 200 000 habitants palestiniens. Ceux-ci, s'ils ne subissent pas l'effroyable enfermement des Gazaouis, sont soumis à la présence pesante de l'armée qui protège les colons, agressifs et provocateurs. Il n'y a rien d'étonnant à ce que, en leur sein, des gestes de désespoir individuels se produisent, comme ceux que certains médias qualifient d'« Intifada des couteaux ». La politique expansionniste

du gouvernement, l'état de guerre permanent que les dirigeants israéliens entretiennent, pèsent sur les Palestiniens, en Israël comme dans les territoires occupés, mais aussi sur la population juive.

Cette politique, celle des gouvernements au pouvoir en Israël depuis plus d'un demi-siècle, alimente l'exaspération grandissante des Palestiniens, qu'on a privés du droit à un État, et l'évolution réactionnaire au sein d'une population israélienne réduite au rôle de gardien de prison.

Viviane Lafont

Migrants: **L'Europe des riches se débarrasse des pauvres**

L'accord négocié entre l'Union européenne et la Turquie sur le sort des migrants est une catastrophe pour eux et un problème insoluble pour la Grèce.

Le nombre de nouveaux réfugiés a été très réduit, au moins pour le moment: depuis le 20 mars, date de la signature de l'accord, 3 000 seraient arrivés dans les îles grecques et le 28 mars on comptait seulement 20 nouveaux arrivants dans l'île de Lesbos. Mais désormais ces réfugiés sur les îles grecques sont prisonniers de centres de rétention fermés. Les passeurs chercheraient, paraît-il, de nouvelles routes et la presse évoque une voie vers l'Italie, moyennant 3 000 à 4 000 euros, c'est-à-dire un tarif exorbitant, pour une traversée encore plus longue et plus dangereuse.

Quant aux réfugiés

arrivés avant le 20 mars en Grèce continentale, ils sont plus de 52 000, dont 12 000 à Idomeni, sur la frontière avec la Macédoine, dont le Parlement vient de décider qu'elle resterait fermée jusqu'au 31 décembre 2016. Le gouvernement ne maîtrise pas une situation parfois violente et toujours chaotique, en particulier du point de vue alimentaire et médical. Des ONG humanitaires ont commencé à quitter les lieux, car elles estiment qu'elles ne peuvent plus assurer leur mission en sécurité. Mais le ministre grec de la Santé et celui de la Politique migratoire, inquiets du sort des enfants en particulier,

leur ont demandé de revenir. Au Pirée également, où 5 000 réfugiés s'entassent sous des tentes, la situation est très préoccupante.

Le gouvernement grec essaie de transférer ces migrants dans des centres d'accueil mais, outre que beaucoup de ces hébergements sont équipés de façon précaire, d'autres sont encore à créer: dans les vingt prochains jours, selon le conseil gouvernemental pour la politique migratoire, il faudrait ouvrir 30 000 places.

Les réfugiés sont censés faire une demande d'asile en bonne et due forme, faute de quoi ils seront renvoyés d'où ils viennent. Non seulement c'est une clause inhumaine d'un accord scandaleux mais, de plus, l'administration grecque



Camp de migrants à Idomeni.

est totalement incapable de faire face à cette gigantesque tâche administrative que Jean-Claude Juncker lui-même, président de la Commission européenne, s'est permis de qualifier de travaux d'Hercule.

Cet accord ne résoudra rien. Il ne pourra peut-être que repousser très

provisoirement l'arrivée inéluctable de ceux qui fuient la guerre et la misère. Mais il démontre l'ignominie des pays riches de l'Europe, qui veulent faire de la Grèce un immense camp de rétention et y parquer les réfugiés qu'ils n'ont pas réussi à rejeter à la mer.

Sylvie Maréchal

Belgique : terrorisme et querelles communautaires

Dimanche 27 mars, 450 hooligans alcoolisés et vêtus de noir sont venus Place de la Bourse dans le centre de Bruxelles perturber une commémoration en hommage aux victimes des attentats du 22 mars. Ils portaient une banderole « Belgian casualties against terrorism » et scandaient « on est chez nous », accompagné de slogans racistes et saluts nazis.

Un rassemblement « contre la peur » avait été interdit ce jour-là car « la police, prise par ailleurs, ne peut protéger tant de gens ». Il s'était réduit à une petite commémoration. Certains des participants ont répondu aux hooligans en scandant « non à la haine » et « nous sommes tous des enfants d'immigrés ». Plusieurs ont été physiquement agressés, les fleurs déposées pour les victimes ont été piétinées.

La police n'est intervenue que tardivement pour déloger ces manifestants d'extrême droite. Venus majoritairement de Flandre et surtout d'Anvers, ils s'étaient regroupés à Vilvorde, dans la banlieue flamande de Bruxelles, pour prendre ensemble le train vers le centre. La police et les autorités flamandes ne sont pas intervenues, laissant la police et les autorités bruxelloises gérer ces provocateurs venus parader en force.

Chaque partie, flamande et bruxelloise, se renvoie maintenant la responsabilité. Le bourgmestre de Vilvorde, SP.a (social progressiste autrement, l'ancien parti socialiste flamand) affirme que tout le monde était au courant du

rassemblement des hooligans et renvoie la balle au fédéral et à Bruxelles...

Les conflits communautaires reparaissent

Les conflits communautaires et régionaux rejaillissent ainsi à toute occasion entre politiciens flamands et francophones : Bruxelles-ville étant gérée par le PS francophone alors que la Région flamande et le gouvernement fédéral sont dirigés par la NV-A. Ce parti nationaliste flamand revendique toujours que Bruxelles revienne à la Flandre et reste sa capitale. Le bourgmestre francophone de Bruxelles a lancé les amalgames habituels sur le fait que « la Flandre est venue salir la capitale, avec son extrémisme, fonds de commerce de la NV-A. »

Il est certes connu que la police flamande, notamment à Anvers, est largement infiltrée par l'extrême droite. C'est un fait que la N-VA charge le Parti socialiste de tous les maux, y compris d'avoir « favorisé le terrorisme » par son laxisme et sa politique de tolérance « naïve » vis-à-vis des communautés musulmanes. Et c'est une réalité

que le clientélisme du PS à Bruxelles, notamment dans le quartier de Molenbeek, n'a réglé aucun des problèmes de la partie la plus pauvre de la population immigrée...

Tout cela se joue dans un contexte où le budget déficitaire de Bruxelles, majoritairement francophone, mais aussi capitale officielle de la Flandre, dépend des financements de l'État fédéral et des autres régions. Bruxelles, troisième région à côté de la Flandre et de la Wallonie, apparaît pour les nationalistes comme une tache francophone en territoire flamand. De son côté, l'ex-« communauté française » l'a verbalement annexée en se renommant Fédération Wallonie-Bruxelles en 2011. Dans ce contexte tous les mauvais coups politiques sont envisageables... Et ce qui arrive à Bruxelles se produit au niveau de l'ensemble de la Belgique.

Problème sécuritaire ou politique ?

Le président turc Erdogan vient d'accuser la Belgique de ne pas avoir tenu compte de l'avertissement de la Turquie sur le retour d'un ressortissant belge parti combattre en Syrie... Il s'agit d'un des terroristes bruxellois du 22 mars qui avait aussi été impliqué dans les attentats de Paris. D'aucuns avancent donc que ces attentats auraient pu être évités et, en tout cas, cela oriente les débats sur les dysfonctionnements de la police, des services



Rassemblement après les attentats.

de renseignements, de la justice, ouvrant un boulevard à tous ceux qui réclament plus de sécurité, plus de surveillance et des lois durcies, bref un État plus fort. Mais il ne faudrait pas oublier qu'il y a peu encore, les diplomates, belge et française notamment, soutenaient des groupes islamistes opposés au dictateur Bachar al-Assad en Syrie, et contrôlaient beaucoup moins leurs allées et

venues... jusqu'à ce que ceux-ci importent leur terrorisme en Europe.

Pour se protéger du terrorisme et aussi pour se protéger de l'extrême droite, deux dangers qui se renforcent mutuellement, il faudrait commencer par se protéger des gouvernements d'ici et mettre fin aux guerres qu'ils déclenchent et qui ensanglantent le Moyen-Orient et l'Afrique.

Correspondant LO

LafargeHolcim : le travail des enfants fait les profits

La multinationale LafargeHolcim, basée en Suisse, est le leader mondial du béton et du ciment. Après des ONG locales, le journal *Le Monde* du 23 mars la met en cause pour le travail des enfants, employés en Ouganda par les fournisseurs de ce groupe pour extraire une roche utilisée pour ses ciments : la pouzzolane. Ces enfants mineurs, employés dès 11 ans pour moins de deux euros par

jour, travaillent sans protection, parfois pieds nus, leurs poumons brûlés par la poussière de roche, et se droguent pour tenir.

C'est à ce prix que LafargeHolcim fait encore 4,3 milliards d'euros de profits en 2015, malgré la baisse mondiale des constructions et verse près de 4% de dividendes à ses actionnaires.

M. B.

Fil rouge

La bergère répond à Berger

Dans une interview sur BFM-TV, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, a déclaré à propos de la mobilisation contre la loi travail qu'elle était « un peu fourre-tout ».

Mais c'est d'abord la loi travail elle-même qui est un « fourre-tout » d'attaques contre les travailleurs : sur les salaires, sur le temps de travail, sur les conditions de licenciements, etc. Et elle vient s'ajouter à un « fourre-tout » de mesures antiouvrières comme l'ANI, la loi Rebsamen, la loi

Macron, etc.

Que les travailleurs de tous les secteurs, de toutes les catégories, parfois à l'initiative de militants syndicaux de toutes les confédérations, y compris de la CFDT, réagissent à la loi El Khomri, ce n'est pas tout mélanger ; c'est distinguer l'offensive générale du patronat et du gouvernement et la nécessité d'y faire face tous ensemble, n'en déplaise au dirigeant de la CFDT.

« L'état d'urgence, c'est débile »

L'ancien juge antiterroriste français, Marc

Trévidic, a déclaré au journal belge *Le Soir* : « N'imitiez pas la France, l'état d'urgence, c'est débile. »

Ce spécialiste de la lutte contre le terrorisme dénonce en effet « les floppées de perquisitions administratives qui ne servent à rien ». Il ajoute : « Quand vous avez des jeunes qui sont tangents, que vous défoncez leur porte à quatre heures de matin, que vous les assignez à résidence pendant trois mois, ce qui a pour conséquence que certains perdent leur boulot, expliquez-moi en quoi ils sont moins dangereux ensuite ? (...) Tout homme

sensé comprend qu'on attise le feu avec de telles méthodes. On tape n'importe qui, n'importe comment. »

Hollande sait très bien tout cela, mais l'objectif de son état d'urgence est avant tout de prendre une posture pour flatter les préjugés sécuritaires.

Bareigts-Medef même programme !

Éricka Bareigts, la députée PS de la Réunion, promue récemment secrétaire d'État à l'« Égalité réelle » vient de s'adjointre un conseiller très particulier, Philippe Mouchard, jusqu'à présent conseiller

économique de la Fédération des entreprises de l'Outre-mer. Cette FEDOM est une officine du Medef dont la principale activité consiste à faire du lobbying pour payer le moins possible de cotisations sociales et d'impôts sur les sociétés et réduire au maximum ce que le patronat appelle « le coût du travail ».

En embauchant cette recrue, Éricka Bareigts montre, à qui pourrait avoir des illusions sur son rôle, dans quel camp social elle se situe : comme Valls et Hollande, c'est celui du patronat !

Calvados : les pompiers veulent rester un service gratuit

Les pompiers du Calvados, recevant le soutien des habitants, protestent contre la décision du président du département, qui est aussi président du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), de faire payer des services rendus par les pompiers, alors que jusque-là l'appel aux secours d'urgence était gratuit, comme dans presque tous les départements.

À partir du 1^{er} avril, il en coûtera 463 euros pour le déblocage d'un ascenseur; même somme lorsque l'on fait appel aux pompiers quand le détecteur d'alarme de fumée se met en marche, sans que cela soit suivi d'un incendie. Relever une personne âgée ou impotente qui a fait une chute à domicile, sans qu'il y ait besoin de la transférer à l'hôpital, lui sera facturé 241 euros; ce sera le double lorsque le Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) se déplacera sans réel besoin, etc.

Le président du SDIS justifie sa mesure en disant vouloir maintenir ce service public qui, à cause de la baisse des dotations étatiques, est menacé. Il précise aussi que cette facturation ne touchera que « des interventions de confort ». Ainsi, lorsqu'une personne seule glisse dans sa douche et reste des heures à terre en attendant que quelqu'un se manifeste, parce qu'elle n'a pas les moyens de payer l'intervention des pompiers, ce serait du confort? Et à quoi peut servir une alarme incendie si avant d'appeler les pompiers, il faut vérifier qu'un feu est en train de se propager?

« Nous sommes terriblement choqués par

ces nouvelles mesures qui portent atteinte à la santé publique [...] Nous sommes un service de secours gratuit, nous ne sommes pas là pour faire des factures! » s'indigne un syndicaliste. Un autre pompier s'insurge contre le fait que « les gens paient déjà ce service par le biais de leurs impôts, et on les fait ainsi payer deux fois. » Force est de constater

que ce sont les plus fragiles qui paieront pour des économies qui profitent toujours aux plus aisés. Dans le cas des services de secours, si les plus démunis ou les plus isolés font appel aux pompiers, c'est bien souvent parce qu'ils n'ont personne d'autre pour leur venir en aide.

Les pompiers professionnels du Calvados refusent d'être complices d'une politique d'économies qui met en jeu la santé, et parfois même la vie de personnes en détresse. Ils ont le soutien de la population, à défaut d'avoir celui de quelques politiciens carriéristes.

Marianne Lamiral



Yvelines : les travailleurs sans papiers doivent remettre la pression

Dans les Yvelines, la lutte continue pour les travailleurs qui, durant l'été 2015, avaient entrepris des occupations d'entreprises d'intérim afin d'obtenir des papiers pour la régularisation de leur situation. De nombreux dossiers avaient alors pu être déposés à la préfecture.

Mais, face aux lenteurs de l'administration préfectorale, qui s'expliquent en partie par le manque d'effectifs mais aussi et surtout par le manque de volonté politique, certains travailleurs se retrouvent licenciés parce qu'ils n'ont pas obtenu leurs papiers à temps.

C'est pourquoi, le 23 mars, une centaine d'entre eux sont allés occuper quelques heures une

entreprise de nettoyage à Versailles. Autant dire que cela a fait du bruit. Choqués de voir des banderoles syndicales dans leur quartier plutôt chic, des habitants et des représentants d'associations de propriétaires sont venus voir ce qui se passait et sont intervenus auprès de l'entreprise. Du coup, cette dernière a tout de suite arrangé un rendez-vous avec les travailleurs concernés,

craignant certainement une occupation de ses locaux, car plusieurs différends avec elle ne sont pas réglés.

Deux jours après, c'est une agence d'intérim de Sartrouville qui a reçu, pendant quelques heures, la visite d'une cinquantaine de travailleurs réclamant des documents en vue de leur régularisation.

Les travailleurs sont décidés à continuer à se battre pour obtenir des patrons les documents nécessaires à leur régularisation et pour faire accélérer l'ouverture des dossiers déjà déposés en préfecture.

Correspondant LO

EDF : une stratégie hasardeuse que l'utilisateur devra payer

Le directeur financier d'EDF a démissionné récemment. Opposé à l'investissement de 16 milliards d'euros prévu par l'entreprise pour construire deux réacteurs nucléaires en Grande-Bretagne, il aurait souhaité que cet investissement soit reporté de quelques années. Visiblement, il ne voulait pas cautionner les acrobaties financières d'EDF, alors que celle-ci n'en a pas le premier sou, qu'elle est déjà criblée de 37 milliards de dettes, au moment où ses bénéfices et la valeur de ses actions sont en chute libre.

Qui plus est, les deux réacteurs prévus doivent être des EPR, comme ceux en construction en Finlande et à Flamanville, qui accumulent les années de retard et les milliards de dépassement, et dont personne ne sait ni quand ni comment ils seront terminés.

Malgré cette démission, le projet de construction des réacteurs britanniques a reçu l'appui de l'État français, actionnaire d'EDF à 85%. Il doit donc être réalisé, contre vents et marées.

Cela s'inscrit dans la politique internationale spéculative d'EDF ainsi que d'Areva, qui depuis des années consiste à acheter des sociétés productrices d'électricité et à investir un peu partout dans le monde, quitte à provoquer

de sérieux déboires financiers, comme cela s'est produit à plusieurs reprises.

Si, pour les usagers d'EDF, le choix du directeur financier n'aura sans doute pas de conséquence immédiate, la politique suivie par EDF en aura sûrement sur les factures d'électricité. Ses dirigeants réclament depuis des années l'autorisation d'augmenter les tarifs, et ils l'obtiennent d'ailleurs, même si quelquefois l'État les freine un peu.

Quand EDF se sera endettée encore davantage, on peut prévoir que les usagers seront priés de consentir à quelques sacrifices en payant l'électricité plus cher, afin de « sauver l'entreprise » et sa stratégie hasardeuse.

André Victor

Argenteuil : un nouvel adorateur de relique ?

Depuis le 25 mars, la ville d'Argenteuil voit affluer des pèlerins venus contempler la Sainte Tunique exposée dans la basilique. Pour organiser l'événement, l'Église catholique a pu compter sur l'aide zélée du maire.

L'Église prétend que le vêtement en lambeaux appelé la Sainte Tunique serait celui porté par le Christ avant sa mise à mort. Le laboratoire des Sciences du climat et de l'environnement de Saclay a pourtant daté avec certitude ce vêtement du 6^e siècle après ledit Christ mais, comme l'explique sa directrice, « le reste, ce n'est plus de la science ».

En tout cas, Georges Mothron, le maire LR d'Argenteuil, semble avoir pris particulièrement à cœur la présentation au public de cette relique qu'il qualifie de « trésor du patrimoine français ». Il a distribué en personne des

dépliants indiquant les horaires de cette manifestation catholique et ceux des messes allant avec, consacré à l'événement plusieurs pages du journal municipal *L'Argenteuillais*, fait installer des banderoles sur les grilles de la mairie...

En déclarant tout de même que, « partenaire de l'événement dans le respect de la loi de séparation des Églises et de l'État (1905), la ville se doit d'organiser l'accueil des pèlerins », la municipalité d'Argenteuil semble avoir bien intégré l'hypocrisie toute jésuitique de l'Église catholique.

Valérie Fontaine

AP-HP : toujours contre le plan Hirsch

Mardi 29 mars, les salariés des hôpitaux de Paris étaient appelés à un rassemblement devant le siège de l'AP-HP (Assistance publique - Hôpitaux de Paris) pour protester contre la dernière mouture du plan de Martin Hirsch, directeur général.

Présenté début avril 2015, le projet de réorganisation du temps de travail, et du travail lui-même, avait déclenché un mouvement très suivi en mai et juin. Plusieurs manifestations avaient rassemblé des milliers d'aide-soignants, infirmières, personnel ouvrier, techniciennes de laboratoire, secrétaires... toutes catégories confondues. De reculade en reculade, le plan a finalement été signé à l'automne par la seule CFDT.

Mais personne n'en veut. La perte de RTT, obtenue par le passage d'une journée de travail de 7h50 ou 7h36 à une journée de 7h30, est appliquée pour les nouveaux

embauchés ou au volontariat pour les anciens. Au demeurant, personne n'est dupe d'un volontariat qui est très relatif dans beaucoup de services, où les équipes de cadres pensent déjà à la meilleure tactique pour faire passer tout le monde en 7h30, volontaire ou non. La demi-heure de temps de repas reste comprise dans le temps de travail. Mais de toute façon les 7h36 sont applicables à tous et la « grande équipe » (travail du matin ou d'après-midi au gré des plannings) est généralisée.

Le texte dans son ensemble constitue une attaque en règle contre les conditions de travail, et

va vers un durcissement dans le management des équipes. La menace est partout, c'est la généralisation écrite et signée du sous-effectif.

Le personnel est évidemment préoccupé également par la loi travail et la préparation de la journée du jeudi 31 mars. Ces textes, loi travail et plan Hirsch, font partie d'un même pot pourri d'attaques contre les travailleurs, hospitaliers ou pas, et les conversations portent là-dessus, y compris avec les patients. Alors, même si le rassemblement devant le siège ne comptait que quelque 200 personnes, les manifestants exprimaient, à nouveau, ce que tous pensent du plan Hirsch « non amendable, non négociable, à la poubelle! ».

Correspondant LO



Manifestation contre le plan Hirsch en juin 2015.

Faïencerie de Vitry-le-François : une dette annulée, celle due aux ouvriers !

En 2014, la Faïencerie de Vitry-le-François a connu un énième plan de licenciements. Sur la centaine de salariés qui restaient dans cette usine qui a compté jusqu'à 400 ouvriers, cinquante-sept étaient licenciés. Parmi les conditions de départ des ouvriers, une prime extra-légale de 3 000 euros avait été promise dans un délai d'un an.

Un an après, la Faïencerie déposait le bilan et licenciat ceux qui restaient. Inquiets pour la prime qui devait leur être versée, les ouvriers licenciés en 2014 se sont manifestés auprès du mandataire judiciaire. Celui-ci vient de leur répondre que cette créance ne serait pas honorée, car pas prioritaire.

Choqués et en colère, des ouvriers ont tenu une conférence de presse pour alerter sur leur situation. Dans cette petite ville de la Marne qui perd des habitants au fur et à mesure des fermetures d'usines, beaucoup restent sans emploi.

Comme l'a indiqué Joëlle Bastien, une ouvrière licenciée de l'usine, ex-déléguée FO et représentante de Lutte ouvrière dans cette ville, « SB Ceramic devait nous verser une indemnité de 3 000 euros si on ne retrouvait pas de travail, au sein du groupe Lecico, durant l'année après le licenciement. La lettre dit qu'on n'est pas des créanciers privilégiés, qu'on ne peut prétendre à cet argent. Mais cet argent est le nôtre et doit nous être versé. » D'autant que les pouvoirs publics ont été plus que généreux avec les directions successives qu'a connues la

Faïencerie. Des centaines de milliers d'euros leur ont été donnés et la ville a versé jusqu'à un million en rachat des terrains de l'usine, aujourd'hui à l'abandon.

De l'argent, il y en a dans les caisses de ce patronat. La promesse qui a été faite aux ouvriers doit être honorée. Cette dette, dérisoire pour un bourgeois, est vitale pour les ouvriers licenciés.

Dernière provocation, environ 100 000 pièces du stock (évier, vasques, etc.), viennent d'être bradées pour 667 000 euros. Comme le disait un ouvrier : « Avec la liquidation, ils ont récupéré 667 000 euros, mais le stock a été sous-évalué. On aurait mieux fait de prendre des évier et d'aller les vendre nous-mêmes, alors on les aurait eus, les 3 000 euros. »

Correspondant LO

DCNS : une démonstration de solidarité ouvrière

À DCNS Lorient, chantier naval qui construit des frégates pour la marine nationale et l'exportation, ce sont les salariés de l'entreprise sous-traitante STPI (Société Technique de Propreté Industrielle) qui font le ménage dans les bureaux, ateliers et vestiaires. Cette société est une filiale de Veolia Environnement et s'occupe du nettoyage de plusieurs sites industriels. Ses travailleurs subissent de multiples dégradations de leurs conditions de travail, notamment du fait du non-remplacement des départs en retraite et des malades.

Récemment une de ces salariées s'est vu reprocher, comme d'autres, un travail insatisfaisant. Profitant sans doute de leur passage sur le site, et sans la prévenir de leur présence, deux responsables nationaux l'ont fait venir dans le bureau de la responsable locale, demandant des comptes sur son travail. Évidemment l'entretien s'est mal passé et la salariée ainsi

interrogée l'a très mal vécu. Cela a suscité de l'émotion dans l'atelier et les bureaux où cette employée travaille et est appréciée. L'idée d'une pétition de soutien a été lancée par la CGT et, en deux jours, elle a recueilli plus de 200 signatures. Pratiquement tous les travailleurs de DCNS du secteur ont signé, en plus de la vingtaine de travailleurs de STPI.

Le troisième jour, vingt délégués et militants de la CGT-DCNS ainsi que l'ensemble des salariés de STPI ont profité de la présence de la responsable des ressources humaines (RRH) à la réunion des délégués du personnel pour lui remettre la pétition. Celle-ci, peu habituée sans doute à se retrouver dans une position d'infériorité, a refusé toute discussion.

Mais les travailleurs, eux, ont fait la démonstration de leur solidarité entre salariés, que leur employeur soit STPI ou DCNS.

Correspondant LO

Boulangerie industrielle Charente-Maritime : la loi El Khomri appliquée avant l'heure

Une boulangerie industrielle de quarante salariés de Haute-Saintonge était jugée le 24 mars au tribunal correctionnel de Saintes pour des faits que le Code du travail interdit (encore) : travail dissimulé, heures supplémentaires non payées, pressions sur le comptable qui s'étonnait des ratures sur le cahier horaire, infraction à la limitation du temps de travail à six jours et quarante-huit heures par semaine et à dix heures par jour.

Les plus grosses entreprises savent mieux contourner la loi, et le jugement rendu le 28 avril dira si cette SARL est condamnée ou non aux 52 000 euros d'amende requis. Mais Valls et El Khomri voudraient permettre à petits et gros patrons fraudeurs de faire demain en toute légalité ce qui peut aujourd'hui les envoyer devant les tribunaux – et encore, pour une simple amende.

Correspondant LO

Macron en Normandie : visite perturbée

Lundi 21 mars, Emmanuel Macron était à Condé-sur-Noireau dans le Calvados pour rencontrer des chefs d'entreprises et des délégations syndicales. Les syndicats dénonçaient les fermetures d'usines et les licenciements dans la région, avec notamment cinquante-cinq salariés sur le point d'être licenciés dans l'entreprise Le Chateau qui produit des bottes.

Mais il n'était pas prévu que Macron soit pris à partie par un retraité de

France Télécom en colère. Celui-ci brandissait la fiche de paye de son fils de 38 ans qui doit vivre avec 682 euros par mois en cumulant les emplois aidés dans les écoles. Quant à son fils de 34 ans, qui a un bac pro, il ne trouve que de petites missions.

Macron et ses collègues du gouvernement sont parfaitement au courant de la multiplication de ces situations précaires et contribuent par leur politique d'offensive à les aggraver.

Correspondant LO

À la SNCF : la force des travailleurs, c'est d'être « tous ensemble »

L'attaque que constitue la loi travail va de pair avec la démolition de la réglementation du travail des cheminots. En effet le gouvernement a préparé un décret-socle destiné à servir de base à la réglementation dans la branche ferroviaire. Or ce décret est une attaque sans précédent sur les horaires, les amplitudes de travail, le nombre de repos.

C'est le quotidien des cheminots, leur santé, leur sécurité et celle des voyageurs qui seront touchés par cette double attaque. Le patronat du ferroviaire, dont la SNCF au premier chef, ne s'en cache pas : son objectif est d'augmenter la productivité de 30% sur le dos des travailleurs.

Après le succès de la grève du 9 mars, y compris chez des cadres et dans la maîtrise, la direction a fourni un argumentaire à son encadrement. Il consiste à dire que le décret-socle sera complété par une convention collective au niveau de la branche et un accord d'entreprise au niveau de la SNCF. Cela, pour tenter de désolidariser les cheminots des travailleurs des autres secteurs.

Mais quand les fondations d'un bâtiment sont pourries, on ne dit pas « Oui, mais attendez de voir les étages supérieurs ». Surtout, aucun travailleur ne peut imaginer que la

direction SNCF signera un accord plus favorable que la loi, au moment où l'ensemble du Code du travail est taillé en pièces. La SNCF est en train d'organiser la généralisation de l'ouverture à la concurrence dans toutes ses activités et dans toutes les régions, avec la création de plus en plus de filiales concurrentes basées sur le décret-socle. Sous prétexte de perte de marchés, la direction risque alors de ne donner aux agents SNCF que le choix entre changer d'emploi, de région, ou accepter de travailler dans ses filiales, avec des reculs sociaux conséquents. C'est ainsi que, dans le fret, la SNCF a créé sa propre concurrence de droit privé... avec des salariés privés de droits.

Pour beaucoup de cheminots, d'évidence une seule journée comme le 31 mars ne peut suffire : c'est donc vers un mouvement d'ensemble qu'il faut aller et il reviendrait aux



Une manifestation de 1995.

directions syndicales de le préparer, de l'organiser, d'appeler à se mobiliser dans ce sens.

Mais la stratégie des fédérations syndicales cheminotes n'est pas celle-là. Celle dont le poids est le plus important à la SNCF, la CGT, a même mis le pied sur le frein. Dans un courrier adressé à ses syndicats et daté du 18 mars, Gilbert Garrel, secrétaire général de la fédération CGT cheminots, a douché les espoirs des militants qui espéraient se servir du 31 mars pour aller vers un mouvement de riposte interprofessionnel. Garrel martèle

que « le 31 mars ne peut pas être la suite du 9 mars » et que les « cheminots y tiendront leur place et rien que leur place ». Il s'oppose à tout appel à la grève reductible le 31 et ajoute : « Quelle que soit l'issue du mouvement social contre la loi El Khomri, n'oublions pas que des échéances nous attendent à la mi-mai et, là, il faudra construire une mobilisation de très haut niveau, qui pourra prendre des formes supérieures à la grève carrée de 24 heures. » Plutôt que de convaincre les cheminots que leur sort est lié à celui de l'ensemble des travailleurs, Garrel

cherche donc à les déconnecter de la riposte à la loi El Khomri, à les isoler autant sur le plan du calendrier que sur le plan des revendications.

Pourtant, en 1995, les cheminots avaient fait reculer à la fois le gouvernement sur la réforme des retraites et la SNCF sur un contrat de plan de suppressions des postes, en étant le fer de lance d'un mouvement « Tous ensemble ! ». Aujourd'hui aussi, l'avenir des cheminots est lié au rapport de force général entre le monde du travail et le patronat.

Christian Bernac

Région Rhône-Alpes : trains supprimés pour manque de personnel

En région Rhône-Alpes, la SNCF vient d'annoncer pour le mois d'avril des suppressions de trains sur 21 lignes. La direction régionale assume sans complexe cette dégradation du service, en se targuant que seules des lignes dites secondaires seraient concernées et qu'il y aura des cars de remplacement. Mais les cars sont beaucoup moins confortables et il y aura aussi des suppressions pures et simples de trains, ce qui imposera aux usagers d'attendre une heure ou deux de plus en gare pour faire leur voyage.

Dans la Loire, treize lignes, dont celles reliant Saint-Étienne à Roanne ou Firminy, seront touchées. La principale cause de ces suppressions de trains est le manque de conducteurs : depuis un an, les embauches ont été gelées et

les départs en retraite n'ont pas été remplacés. Dans l'ouest lyonnais, la pénurie de conducteurs menace aussi, sur des lignes qui transportent chaque jour des milliers de personnes qui vont travailler à Lyon.

En réalité, la SNCF n'a pas anticipé sur les embauches car son objectif est de faire des économies à tout prix. C'est d'ailleurs cette politique qui dégrade les conditions de travail des conducteurs, dont la charge de travail a fortement augmenté ces dernières années, tout comme le nombre de trajets à réaliser dans leur journée de travail.

Des chômeurs qui voudraient travailler d'un côté, des travailleurs débordés de l'autre : la SNCF apporte sa contribution à l'ineptie de cette société capitaliste.

Correspondant LO

Atelier de Châtillon : un débrayage réussi

À la suite de la journée du 9 mars, très suivie aux ateliers de maintenance TGV de Châtillon dans les Hauts-de-Seine, les heures d'information syndicales, appelées en commun par les organisations syndicales, ont rassemblé 120 cheminots, bien plus que d'habitude.

Il a été décidé d'organiser un débrayage surprise la semaine suivante. Avertis quelques heures plus tôt par SMS et de bouche à

oreille, le 23 mars, 80 cheminots ont débrayé pendant une heure et sont allés interpellier le directeur d'établissement pour dire leur refus de la loi travail et du décret-socle.

Dans une ambiance très animée, le directeur a péniblement essayé de justifier la démolition de la réglementation du travail au nom de la compétitivité et de la concurrence du privé. Un cheminot a rappelé que c'est la SNCF qui a organisé

la concurrence dans le fret et le dumping social. Alors qu'il prétendait que les cheminots présents n'avaient pas compris l'intérêt du décret-socle et que les chefs allaient le leur expliquer, ceux-ci lui ont répondu qu'ils avaient au contraire bien compris et qu'il n'était pas question d'accepter des sacrifices sur leurs conditions de vie et de travail. En tout cas, il a pu mesurer la détermination des présents.

Correspondant LO

PSA : licenciement, un métier bien payé

En 2015, le groupe Peugeot a doublé les rémunérations de Carlos Tavares, président de son directoire. De 2,7 millions d'euros en 2014, la paye de ce monsieur est passée à 5,2 millions : 1,3 de salaire fixe, 1,9 de salaire variable et 2 en actions de performance. Ne parlons pas de la voiture de fonction, de la mutuelle et autres menus avantages : ce serait mesquin.

Le conseil d'administration a donné les raisons de ce doublement de revenus : en 2015, le groupe a réalisé 1,2 milliard de profits, avec une marge de 5% dans la production d'automobiles, et a délogé une cagnotte de 5 milliards. Il n'insiste pas sur le fait que pour réaliser cette performance, le groupe a supprimé 8000 postes.

Bien sûr, Tavares reste encore loin derrière

Carlos Ghosn, à qui Renault et Nissan ont versé 15 millions d'euros, mais Renault, lui, a fait 3 milliards de profits. Dans un cas comme dans l'autre, ce que les administrateurs et les actionnaires récompensent, ce sont les profits engrangés grâce à l'exploitation renforcée des travailleurs des usines qu'ils dirigent.

Vincent Gelas

Perpignan : mobilisation des travailleurs sociaux

Dans le cadre de la journée internationale du Travail social, le jeudi 17 mars, les travailleurs sociaux étaient mobilisés à l'appel de la CGT pour protester contre la refonte des diplômes d'État dans leur domaine et contre les menaces que cela fait peser sur les conditions d'exercice de leurs métiers.

À Perpignan, ils étaient ainsi une soixantaine de travailleurs de la filière du social, du médico-social et de l'aide à domicile à se retrouver sous les fenêtres de la préfecture, pour dénoncer la dégradation annoncée de leurs conditions de travail.

Depuis janvier 2016 a été opérée la fusion de deux diplômes d'État liés au social : celui d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et celui d'aide médico-psychologique (DEAMP), pour en faire un seul : le diplôme d'État d'accompagnement éducatif et social (DEADS), auquel sera intégrée aussi la qualification d'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH).

Que ce soit dans les structures privées du secteur médico-social, où le patronat veut dénoncer la convention 66 qui fixe un référentiel des métiers précis, ou que ce soit dans le service public de l'action sociale, gouvernements et employeurs voudraient remettre en cause les diplômes et les métiers actuels au profit de la notion plus vague de « fonctions et compétences ». Derrière cette réorganisation des diplômes et ce changement de vocabulaire, il y a surtout la volonté de créer davantage de polyvalence chez les travailleurs sociaux, avec des salariés à qui l'employeur, public ou privé, se sentira en droit de demander tout

et n'importe quoi.

Cette polyvalence, censée « ouvrir d'autres horizons professionnels » aux salariés et « lutter contre l'usure au travail » n'est qu'un leurre, car l'objectif est bien sûr de réduire les effectifs en faisant tourner le personnel sur les différentes missions et en le rémunérant au plus bas.

Il est donc évident que cette refonte des diplômes et des métiers du secteur social a comme principal objectif, de la part du gouvernement et du patronat du secteur, de faire des économies sur le dos des travailleurs concernés.

D'ailleurs, alors qu'on parle de la nécessaire professionnalisation du secteur, l'Unifaf, organisme financeur de la formation dans la branche sanitaire, sociale et médico-sociale, vient de réduire de façon drastique les financements pour les plans de formation à venir.

Si à Perpignan les services de l'État n'ont pas



Manifestation de travailleurs sociaux.

voulu recevoir de délégation à l'issue du rassemblement, cela n'a pas empêché les travailleurs sociaux et les aides à domicile des différents secteurs public, privé et associatif d'échanger entre eux, notamment en dénonçant ces économies sur les services publics, qui servent à faire des cadeaux au patronat.

Quant à la réforme des

diplômes, elle est dans la même logique que la loi El Khomri : satisfaire les quatre volontés du patronat en s'attaquant aux conditions de travail et aux salaires. Rendez-vous était donc pris pour le 31 mars pour exiger avec l'ensemble des travailleurs le retrait total de la loi El Khomri-Hollande.

Correspondant LO

CEIP de Rosières – Aube : non aux licenciements

Mardi 29 mars, environ 80 salariés de l'association Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de l'Aube sont venus au rassemblement qui avait été décidé en assemblée générale le 18 mars dernier.

Après avoir confectionné deux banderoles qui ont été accrochées sur les grilles du conseil départemental, des salariés et des militants CGT ont expliqué les problèmes rencontrés par les différents services qui prennent en charge ou accompagnent les jeunes en grande difficulté.

L'appel à ce rassemblement ayant été diffusé à de nombreuses autres structures avec lesquelles

l'association travaille en collaboration, des salariés de l'Éducation nationale et de la mission de lutte contre le décrochage scolaire ont expliqué les raisons de leur solidarité avec ce mouvement de protestation. Une délégation a été reçue en préfecture, où ont été dénoncées les baisses de dotation ainsi que les coupes budgétaires dans tout le secteur social et médicosocial, où l'État

se désengage ou effectue des économies.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase avait été l'annonce par le président du conseil départemental de l'Aube que le département cessait de financer les actions de formation pour les jeunes placés dans le Centre éducatif et d'insertion professionnelle (CEIP) de l'association de la Sauvegarde, à Rosières près de Troyes. Ainsi, ce centre pourrait continuer d'assurer le suivi et l'hébergement des 75 jeunes dont il a la charge dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance,

mais plus du tout leur formation. Ce sont les baisses des dotations de l'État qui justifient cette décision soudaine de ne plus financer les postes d'enseignants et d'encadrants du CEIP, sous prétexte que l'enseignement scolaire et professionnel est de la compétence de l'Éducation nationale ou de la région. Le président prétend avoir déposé un dossier auprès de ces structures mais, sans attendre de réponse, il exerce un véritable chantage, alors qu'il sait bien que ces jeunes ne peuvent justement pas intégrer les structures

classiques.

Cet ultimatum scandaleux du département a pour but de réduire ses financements ou d'obtenir de l'État une rallonge de dotations. Si sa décision est maintenue, elle entraînerait la suppression de 18 postes au CEIP.

Les manifestants, satisfaits de se retrouver nombreux au rassemblement du 29 mars, ont décidé ensemble d'une nouvelle assemblée générale juste après les vacances scolaires, afin de décider de nouvelles actions.

Correspondant LO

Saintronic : Alcatel doit payer pour maintenir les emplois !

Le 17 mars, le tribunal de commerce de Saintes, en Charente-Maritime, a prononcé la liquidation judiciaire de l'usine Saintronic, donc la fermeture et le licenciement des 83 salariés restants. C'est l'aboutissement d'une politique de destruction d'emplois par le groupe Alcatel, dont l'usine CIT-Alcatel de Saintes comptait 780 salariés avant les restructurations de 1984, et autour de 350 de 1988 à 2002.

Une « entreprise sans usines », tel était le mot d'ordre du PDG d'Alcatel en 2001, Serge Tchuruk. Il s'agissait d'un slogan propagandiste, visant à

allécher les actionnaires par le travail sous-traité et précarisé que promettait ce slogan, et à faire pression sur les salariés en prétendant qu'ils seraient

inutiles. Il n'en était rien, bien sûr, leur travail restait indispensable aux profits importants d'Alcatel. Mais, en confiant la production à des sous-traitants, Alcatel faisait porter à ces derniers la responsabilité des licenciements en cas de changement de stratégie du groupe.

En application de cette politique, l'usine Alcatel de Saintes a été vendue en décembre 2003, avec ses 350 salariés d'alors, au groupe Métal découpe (GMD), sous le nom de

Saintronic, et a dû chercher des commandes auprès d'autres groupes, dont Alstom, Schneider et Siemens, pendant qu'elle poursuivait les suppressions d'emplois.

En 2015 Alcatel, encore premier client, divisait par dix ses commandes. Le groupe Methusa, qui avait racheté l'usine en 2014 pour un euro symbolique, réagit alors en demandant un dédommagement à Alcatel, accusé d'avoir interrompu ses commandes plus brutalement que prévu.

Si le groupe Methusa s'estime en droit de réclamer réparation à Alcatel, ce serait tout à fait légitime que les travailleurs de l'usine, à qui l'on a fait suer du profit toute leur vie, en fassent autant. Alcatel aurait largement de quoi payer un salaire à vie à tous les salariés licenciés de ses anciennes usines, et dont certains sont déjà contraints de chercher du travail dans d'autres régions.

Correspondant LO

Charbonnages: le cancer de l'exploitation

834 mineurs de charbon de Lorraine ont porté plainte contre Charbonnages de France (CDF) pour préjudice d'anxiété. Ils accusent CDF de les avoir exposés à de multiples produits cancérigènes et toxiques sur leur lieu de travail, sans protection adéquate pour leur santé, et demandent en moyenne 30 000 euros d'indemnités.

Soutenus par la CFDT et FO, ils sont passés aux Prud'hommes en février 2015. Ceux-ci n'avaient pas tranché à l'époque, et c'est donc devant le juge départiteur que le procès vient de se dérouler fin mars à Forbach.

Comme en février 2015, Daniel Cadoux, l'ancien patron des Charbonnages, s'est montré d'un cynisme sans bornes. Il avait déclaré à l'époque: «*Les mineurs ne meurent pas plus vite que les autres ouvriers. Ils meurent parce que ce sont des hommes et que l'homme est mortel.*»

Devant le juge départiteur, il a récidivé face aux mineurs silicosés, amiantés, souffrant de cancers: «*Pourquoi le pays devrait-il donner 30 000 euros à cette minorité de mineurs qui se déclarent anxieux? Anxieux, on l'est tous. Ils n'ont aucune preuve de ce qu'ils avancent. Ils racontent, au final, n'importe quoi.*» Autant dire que cela a encore soulevé un tollé dans la salle d'audience.

Il faut noter que cet ancien patron, ex-préfet, fut aussi le candidat investi par le PS aux législatives de 2012 dans la Côte-d'Or. Mais, après tout, détone-t-il vraiment avec les Valls, Macron El Khomri et autres?

François Dosso, ancien délégué mineur du puits Vouters de Forbach, qui s'occupe de la question des maladies professionnelles à la CFDT, lui a répondu au tribunal, selon *Le Républicain lorrain*: «*L'exposition est réelle. M. Cadoux dit: c'est bénin. Moi, les mineurs, je les vois tomber malades, je vois leurs yeux sans vie et leur bouteille à oxygène. Je les vois mourir. Je connais leur veuve.*» Il a précisé que l'objectif de la plainte, outre les indemnités, est de «*faire enfin reconnaître par la justice l'intoxication à grande échelle des mineurs et la faute de l'employeur. Cela doit permettre un meilleur suivi médical des anciens du charbon. Actuellement, ce suivi est insuffisant. Les mineurs doivent pouvoir passer des scanners, des*



RADIO MELODIE

examens approfondis afin de dépister et mieux soigner les cancers du poumon, de la gorge, de la vessie, du rein, du nez.»

L'avocat des mineurs a fourni des statistiques qui en disent long sur les risques encourus: «*Sur les 800 demandeurs de la*

procédure, 77 ont développé une maladie depuis 2013, soit 10%. Il y a dix cancers différents: bronchopulmonaire, leucémie, vessie, mélanome, rein... Sur les 800 demandeurs, 20 sont décédés depuis 2013, dont trois de maladies professionnelles reconnues.»

Les mines de charbon sont fermées depuis dix ans. Mais elles tuent toujours, dans une région aujourd'hui dévastée par le chômage. Les mineurs qui ont porté plainte ont toutes les raisons de vouloir faire reconnaître leurs droits.

Étienne Hourdin

Arc International: vers le 19^e siècle!

Arc International emploie 5 400 salariés, dont 3 500 ouvriers-employés, pour fabriquer des articles de vaisselle, et a été récemment racheté en partie par un fonds d'investissement américain. Restructuration, licenciements, bouleversement des horaires: les nouveaux patrons ont poursuivi et amplifié une politique de surexploitation déjà entamée par ses anciens propriétaires, la famille Durand.

Après avoir licencié plusieurs dizaines de salariés,

les nouveaux dirigeants claironnent qu'ils vont embaucher des jeunes en contrat de qualification: 120 à 140 chaque année, pendant cinq ans. Les élus du conseil départemental du Pas-de-Calais sont très fiers d'avoir signé une convention avec l'entreprise, qu'ils considèrent comme un moyen de mener la bataille pour l'emploi.

Mais de quoi s'agit-il? Non contents de bénéficier d'allègements de cotisations sociales sur les salaires des jeunes pris en

contrat d'apprentissage, les patrons prétendent aussi vouloir les accompagner dans leur «*parcours résidentiel*». Traduction: le département met à la disposition de jeunes mal payés des appartements proches de l'usine, dont le loyer leur revient à 200 euros charges comprises... une subvention déguisée pour permettre aux dirigeants de l'usine d'avoir sous la main une main-d'œuvre jeune et sous-payée.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Les 14, 15 et 16 mai à Presles : la Fête de Lutte ouvrière



Pour tout savoir sur la fête, consultez notre site :
fete.lutte-ouvriere.org

Science en fête

Au Chapiteau scientifique, de nombreux débats et aussi les mini-conférences :

- Comment le GPS trouve-t-il son chemin ?
- Que la Force soit avec nous... mais laquelle ?
- Pourquoi les avions volent (en général) et tombent (parfois) - Le régime sans gluten - Les neurones de la lecture - Quand la mécanique détrône la religion - Les transfusions sanguines - Féminin-masculin, quel genre de différences ?
- L'homme est-il un animal comme les autres ? - Comment les calculatrices et les ordinateurs calculent-ils ?

- Coïncidences et probabilités : les mathématiques contre le paranormal - Drôles de drones - L'ADN molécule de la vie - Si les singes ne parlent pas, est-ce parce qu'ils n'ont rien à raconter ? - L'infini : dans les maths mais pas seulement - L'intelligence artificielle - Le cœur et ses maladies... en biologie, pas en amour ! - Eaux souterraines polluées : la part de l'homme, la part de la nature - 1834 : l'ordinateur inventé un siècle avant son heure

- Magnétisme, la science face aux charlatans et aux marchands

- Comment imager le corps humain - Quand je vais sur Internet, à quel moment suis-je surveillé ? - Faut-il avoir peur des matières plastiques - Le cancer : une histoire de gènes ? - Des pommes aux ondes gravitationnelles, défier la gravité ! - Dessiner en perspective... avec les maths ? Un jeu d'enfant ! - L'enquête sur l'explosion d'AZF - Le chaos, ce n'est pas l'anarchie, c'est révolutionnaire !

Le village médiéval

Au détour d'une allée, vous remontez le temps et vous voilà dans le Village médiéval. Chevaliers, jongleurs, taverniers, artisans du Moyen Âge vous accueillent pour vous faire voyager du côté de l'an Mil.

L'Arboretum

L'Arboretum réunit 110 espèces d'arbres du monde entier. Quatre visites commentées gratuites permettent de faire leur connaissance, à travers divers thèmes : « L'arbre, quel être étonnant ! »

- « Les arbres voyageurs »
- « L'arbre sensuel »
- « L'arbre et les poètes ».
Une conférence-débat dimanche à 12 h, une exposition, un tour à bois et divers ateliers permettront d'en savoir encore plus long sur les arbres et leur environnement.

Le Carrousel de la connaissance

Le Carrousel de la connaissance vous emporte pour un voyage son et lumière de 45 minutes, consacré cette année à ce thème : « Pétrole : de l'or noir pour les uns, une calamité pour



d'autres ».

Depuis 150 ans, l'industrie du pétrole a marqué les étapes de la conquête de la planète par les grandes puissances et les entreprises. Elle en symbolise aussi toutes les tares.

La Fête de Lutte ouvrière vous attend pendant le week-end de Pentecôte, les samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 mai, à Presles dans le Val-d'Oise.

La Fête est placée sous le signe de l'internationalisme, des luttes ouvrières et du combat pour une société communiste. Des militants de différents pays et de nombreuses entreprises y seront présents pour débattre de leur combat. La science, la culture y auront comme chaque année une large place, car elles sont inséparables de la lutte pour un avenir meilleur.

Mais tout est aussi prévu pour permettre à toutes et à tous de passer un bon moment. Les spectacles se succèdent pendant trois jours, la musique et les chansons sont partout, et les stands de nourriture ne laissent que l'embarras du choix. Les enfants ne sont pas oubliés, entre les jeux gratuits et les espaces qui leur sont réservés.

Cette année encore, on pourra se détendre et échanger des idées pendant ces trois jours au fil des allées du parc boisé. Rendez-vous à la Fête les 14, 15 et 16 mai.

Le royaume des enfants

Les enfants sont les rois de la Fête. Ils profitent de nombreux jeux et animations, et peuvent se promener partout en toute sécurité. Mais les parents peuvent aussi se distraire, en laissant leurs enfants s'amuser dans deux espaces protégés :

- La Cité des jeunes est une belle aire de pelouse et de sous-bois où les enfants

trouvent tout pour être heureux : animations, dessins animés, contes, jeux, sous la surveillance permanente d'adultes qualifiés. Le seul problème à la Cité des jeunes est de convaincre les enfants de la quitter !

- La garderie, gérée par des camarades compétents et attentifs, accueille les bébés de plus de 3 mois.

Lire c'est vivre

« Ceux qui lisent ont cinq mille vies, ceux qui ne lisent pas n'en ont qu'une », a dit un écrivain. De la grande librairie du Château à la Cité du roman, de la librairie scientifique à celle des livres d'occasion ou à celle de la Cité politique, vous

trouverez de quoi satisfaire votre envie de lire, le meilleur moyen de s'enrichir sans voler personne...

Au chapiteau Karl-Marx, des écrivains, historiens ou romanciers présenteront leurs ouvrages et en débattront avec le public.

Achetez à prix réduit vos cartes d'entrée et bons d'achat

Les cartes d'entrée, valables les trois jours, sont vendues au tarif réduit de 12 euros pour les trois jours jusqu'au 3 avril. Ensuite, elles seront à 15 euros jusqu'à la veille de la Fête.

Les bons d'un pouvoir d'achat de cinq euros, mais vendus quatre euros avant la Fête, sont également en vente.

On peut se les procurer

soit auprès de nos camarades ou en écrivant à :

Lutte ouvrière-BP 233-75865 PARIS CEDEX 18.

Préciser dans le courrier le nombre de cartes et de bons d'achat souhaités, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte ouvrière, sans oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Législative partielle : une candidature de Lutte ouvrière à Nantes-Saint-Herblain

En quittant son poste de Premier ministre, suite à la déroute électorale du Parti socialiste aux élections municipales, Ayrault a pu retrouver son siège de député dans la 3^e circonscription de Loire-Atlantique (Nantes et Saint-Herblain). Son retour au gouvernement provoque une élection partielle

pour le remplacer car son suppléant est décédé entre-temps.

En 2012, Ayrault avait été élu député dès le premier tour avec 56 % et quelque 28 000 voix. Trois ans après, aux dernières élections régionales, le candidat du PS avait perdu plus du tiers de ces voix et ne recueillait plus que 35 % des suffrages.

C'est dire combien l'électorat populaire de cette circonscription s'est senti trahi par la politique menée au gouvernement par le Parti socialiste.

Lutte ouvrière sera présente dans cette élection, pour que les travailleurs puissent exprimer leur dégoût de ce type de politiciens qui quémangent les voix de

l'électorat ouvrier puis s'en servent pour mener au gouvernement la politique du grand patronat. Le vote pour Lutte ouvrière sera aussi une manière d'affirmer sa confiance dans la force collective de la classe ouvrière pour défendre ses conditions d'existence et pour mettre fin à l'organisation capitaliste de la

société.

Notre candidat est Eddy Le Beller, technicien au chantier naval de Saint-Nazaire. Son suppléant est Stéphane Pellegrini, facteur à Nantes.

Nathalie Arthaud viendra leur apporter son soutien au cours d'une réunion publique le mercredi 13 avril à 20h à Saint-Herblain.